



L'ART de la COMMANDE

*Points de repères
pour un projet d'église
ou d'oratoire*

Janvier 2025

*Collection « Faire vivre
notre patrimoine religieux »*



**ÉTATS GÉNÉRAUX
DU PATRIMOINE
RELIGIEUX** SEPT. 2023 - DÉC. 2024

regarder interroger valoriser

Images de première et de quatrième de couverture :

Mosaïque de Rudolf Jettmar, Saint-Esprit.

© Fred de Noyelle / Godong

Contributeurs

Maud de BEAUCHESNE

Ancienne responsable du département Art sacré du SNPLS à la Conférence des évêques de France.

P. Félix MIGNET

Ancien responsable de la commission diocésaine d'Art sacré de Nantes.

Avec la collaboration de

Melaine FERRÉ

Architecte DPLG.

Daniel SAINT-HAMON

Ancien secrétaire du service diocésain de pastorale liturgique et sacramentelle de Nantes.

Gérard THIBAULT

Architecte honoraire DPLG, membre de la commission diocésaine d'Art sacré de Nantes.

Préface

par **Mgr Sylvain Bataille**, évêque de Saint-Étienne

Voilà un document bien utile !

Utile car à l'heure où l'on pose surtout la question de l'avenir des églises sur un ton pessimiste, ce dossier vient redire à sa façon qu'au début du XXI^e siècle, en France comme ailleurs, l'on construit et aménage encore des églises et des oratoires !

Cette nouvelle publication, portée par le département Art sacré de la Conférence des évêques de France, qui fait suite au dossier *L'éclairage dans les églises: comment y voir clair?* sera, à n'en pas douter, un outil supplémentaire mis à la disposition de mes frères évêques et de leur commission diocésaine d'Art sacré et, partant, des prêtres et diacres, des fidèles membres des EAP, qui ont parfois besoin de repères concrets avant de s'engager sur un chantier.

Que soient remerciés les contributeurs à L'art de la commande pour ce précieux travail et que chacun sache maintenant s'en saisir !

Introduction

par **Maud de Beauchesne**

Construire une église aujourd'hui, alors qu'en divers lieux on s'interroge sur l'avenir de tels édifices, c'est s'engager dans une aventure peu ordinaire. À la base d'une telle entreprise, il y a toujours une communauté chrétienne motivée par un fort désir d'avoir, à proximité, un lieu de rassemblement qui lui permette de célébrer sa foi dans des conditions ajustées à ses attentes et à la liturgie de l'Église.

Le concile Vatican II et les textes sur l'espace liturgique, dans les différents rituels, laissent entrevoir bien des manières d'habiter une église pour y célébrer la liturgie. Et pourtant aujourd'hui, plus de cinquante ans après, les réalisations contemporaines explorent peu les diverses configurations possibles.

Les projets d'églises nouvelles ont rarement expérimenté plus de deux « modèles de disposition » : le plan classique, dit du « face à face » entre le président et l'assemblée, et plus rarement, celui du plan semi-enveloppant. Le lieu où se tient l'assemblée est très souvent le parent pauvre de la réflexion sur l'espace, alors même que l'assemblée, qui fait partie intégrante du Corps ecclésial du Christ, devrait être le point de départ de tout le projet.

Par ailleurs, on constate que le rôle de chacun des partenaires et le contexte environnemental dans lequel s'inscrit l'église ne sont pas assez pris en compte dans le processus de conduite des projets de construction. Nous héritons d'une façon de faire souvent « unicentrée » sur le projet, autour de la seule approche pastorale.

Pourtant il y aurait grand intérêt à redécouvrir d'autres manières de collaborer. Il apparaît aujourd'hui fondamental d'entendre les différents acteurs concernés par le projet, aux niveaux ecclésial et civil (architectes, associations, habitants du quartier...) et donc d'ouvrir un dialogue serein et fructueux avec ces différentes personnes. Un tel dialogue pourrait constituer le terreau d'une réflexion plus globale et transversale sur l'avenir des églises.

Ce guide ne cherche pas à innover à tout prix, mais à rappeler concrètement les différentes étapes qui doivent jalonner un projet d'église, ainsi que les composantes humaines et matérielles que cela induit. La nouveauté de ce dossier réside principalement dans la présentation, en un seul et même document, de différents plans d'aménagement des espaces intérieurs des églises. De nombreuses annexes viennent également enrichir le propos fondamental.

Faut-il formuler un souhait? Que ce guide incite ses lecteurs à sortir de leurs habitudes et à oser:

- ▶ Oser habiter son église en exploitant toutes ses potentialités architecturales et spatiales!
- ▶ Oser aménager son église de façon à se déplacer et à emprunter des chemins symboliques, comme nous y invitent les différents rituels liturgiques!
- ▶ Oser le dialogue avec tous les acteurs, civils et ecclésiaux, intéressés par la construction d'une église!

Voilà l'esprit de ce petit guide, simple et concis, qui s'adresse aux principaux concernés : évêques, commissions diocésaines d'Art sacré, curés, équipes paroissiales, architectes, maires, associations...

Bonne lecture !

L'art de la commande d'une église ou d'un oratoire

- *Principes généraux sur l'espace liturgique*

Édifice et communauté

Dans les années qui ont suivi le concile Vatican II, beaucoup d'églises ont été construites selon le modèle du « face à face » : dans le chœur surélevé se tiennent les ministres ordonnés, ainsi que les lecteurs, les animateurs de chants, voire même la chorale et l'orgue et, en face, les fidèles assemblés, parfois plus en position de spectateurs de ce qui se passe sur le « podium », que de participants à l'action liturgique, au sens de la *Constitution sur la sainte liturgie*¹.

Or, toute célébration liturgique est l'œuvre commune du Christ prêtre et de son Corps qui est l'Église, à savoir tous les fidèles rassemblés dans une église donnée². C'est tout le Corps du Christ, ministres ordonnés et fidèles, en union avec le Christ-Tête, qui prend part à la célébration, chacun selon sa fonction. Cela nous amène aujourd'hui à penser la disposition des lieux davantage à partir de l'assemblée célébrante dans sa totalité plutôt qu'à partir de l'autel, de l'ambon, des ministres ordonnés et des fidèles exerçant une fonction particulière. Il faut penser notamment comment les fidèles assemblés peuvent se placer et aussi se déplacer. Les déplacements physiques, au cours de la liturgie, sont symboliques, en effet, de l'engagement des fidèles à suivre le Christ dans les diverses étapes de son mystère pascal.

Il est donc essentiel de partir de la façon dont la communauté chrétienne concernée se représente elle-même et de ce vers quoi elle veut progresser. L'édifice est au service d'une communauté en croissance; il existe pour lui permettre de « faire Église », de devenir toujours mieux le Corps ecclésial du Christ, un corps « en travail d'enfantement »³.

Penser l'édifice comme étant en quelque sorte « l'enveloppe » d'une communauté particulière en devenir⁴. L'édifice et l'assemblée s'ajustent mutuellement, à tel point que l'ar-

1. Concile Vatican II, constitution *Sacrosanctum concilium* sur la sainte liturgie (SC).

2. *Sacrosanctum concilium*, § 7.

3. Séminaire de l'Institut supérieur de liturgie, 12 mars 2018.

4. *Présentation générale du Missel romain* (PGMR), § 294.

chitecte Jean-Marie Duthilleul ose écrire: « La cathédrale n'a de sens que parce qu'elle donne forme à un peuple. Ce peuple du diocèse se rassemble à un moment donné et épouse l'architecture de la cathédrale, forme son corps, sa chair vivante »⁵.

Diversité et unité

Le lieu de culte est au service du juste accomplissement des diverses actions liturgiques, notamment des déplacements requis par les rituels. Par exemple, il permettra la progression symbolique en quatre étapes demandée par le *Rituel du baptême des petits enfants*⁶.

Mais il offrira aussi une place aux dévotions particulières, en veillant à ce qu'elles soient orientées vers la liturgie de l'Église et le mystère pascal du Christ⁷. Il faut cependant que l'édifice, tout en permettant une diversité d'usages, forme un tout cohérent, qui signifie par lui-même l'unité profonde des mystères de la foi qu'on y célèbre et l'unité du peuple saint qui s'y rassemble⁸.

Vers le Royaume de Dieu

L'accent mis sur les divers modes de présence du Christ dans la liturgie (christocentrisme)⁹ ne doit pas faire oublier que le Christ Jésus se reçoit tout entier du Père et se met totalement au service de son Père, pour le salut de l'humanité (orientation théocentrique)¹⁰.

Il faut donc veiller à ce que l'assemblée ne se ferme pas sur elle-même, ni sur l'autel-Christ, mais qu'elle reste ouverte vers le Père et vers le Royaume à venir, signifiés par un espace qui évoque l'horizon eschatologique vers lequel toute l'activité de l'Église est tendue: un vitrail, une croix glorieuse, une fresque du Christ en gloire ou du rassemblement des saints dans la gloire céleste, une grande verrière, une coupole, des jeux de lumière par des vitraux latéraux ou par des projecteurs¹¹.

5. Jean-Marie Duthilleul, *Espace et liturgie, aménager les églises*, Paris, Mame-Desclée, 2015, p. 100.

6. *Rituel du baptême des petits enfants*, § 18 à 28.

7. *Directoire sur la piété populaire et la liturgie*, Paris, Bayard/Fleurus-Mame/Cerf, 2003, surtout p. 65-86 ; et Gilles Drouin, « Le site liturgique », in Jean-Louis Souletie et alii, *La liturgie, une piété moderne*, Paris, Salvator, 2016, p. 122-124.

8. *PGMR*, § 294.

9. *Sacrosanctum concilium*, § 7.

10. Reinhard Messner, in A. Birmélé et alii, *L'ambone*, Qiqajon, 2006, p. 226 s.

11. Louis Bouyer, *Architecture et liturgie*, Paris, Cerf, 1967, p. 83-86.

- *Points de repère pour commander la construction d'une église ou un oratoire*

Dialoguer

Porter une grande attention au dialogue avec tous les partenaires concernés par le projet de construction : le curé du lieu, l'équipe d'animation paroissiale, la communauté des fidèles, la commission diocésaine d'Art sacré (CDAS), l'architecte et les entreprises.

Par ailleurs, en amont du projet, il serait très utile de rencontrer les services de l'urbanisme, pour tenir compte de leur vision du quartier (de la ville ou du village) et de son évolution. Ne pas oublier non plus de consulter les habitants du lieu, chrétiens ou non, pour entendre leur perception de la vie du quartier et de ce qui le caractérise : « *Il s'agit d'un discernement opéré ensemble, dans une certaine durée, à tâtons mais avec rigueur. Un discernement qui vise à laisser émerger [...] la solution la plus juste* »¹².

Distinguer maître d'ouvrage et maître d'œuvre

Le maître d'ouvrage est celui qui passe la commande... et qui paie les travaux (par exemple la paroisse, pour un projet d'église paroissiale). Le maître d'œuvre est celui qui conduit les travaux, c'est-à-dire l'architecte.

Un dialogue constant est nécessaire entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre. En cas de désaccord persistant, c'est le maître d'ouvrage qui prend la décision lui semblant la meilleure.

Lien avec la commission diocésaine d'Art sacré (CDAS)

Le curé prend contact avec la CDAS dès le début du projet. Nommée par l'évêque, la CDAS reçoit de lui la mission de conseiller, de former et d'accompagner les pasteurs et les fidèles tout au long du projet et de sa réalisation. La CDAS cherche avant tout, par le dialogue, à trouver un consensus avec les demandeurs et l'architecte, en les aidant à faire les discernements nécessaires. Elle assure une mission de vigilance sur les points fondamentaux tout au long du développement du projet, mais n'impose pas ses préférences sur les goûts et les couleurs.

12. Gilles Drouin, *op. cit.*, p. 6.

Il est nécessaire que le projet de construction soit porté, sous la responsabilité du curé, par un comité de pilotage qui pourra comprendre le ou les prêtres de la paroisse, le ou les diacres, des fidèles ayant une responsabilité dans la préparation et la mise en œuvre des célébrations liturgiques et un ou deux membres habituels de la communauté.

De plus, le comité de pilotage devra intégrer un ou deux membres de la CDAS, durant la phase de rédaction du cahier des charges, et un membre du service économique du diocèse. Il est souhaitable de consulter un professionnel du monde de l'art (FRAC, délégation Arts plastiques, association artistique, musée d'art contemporain...) issu de la société civile pour enrichir le discernement du comité de pilotage.

● Cahier des charges

Avant de choisir l'architecte, le comité de pilotage rédige un cahier des charges (ou un programme) avec l'aide de la CDAS. Cette rédaction est indispensable. Le cahier des charges devra comporter clairement l'expression des besoins et le cadre liturgique. En outre, il déterminera l'enveloppe budgétaire du projet et, éventuellement, les sources de financement.

Dans un premier temps, avant d'entrer dans la rédaction proprement dite, il sera très utile de lire ou de relire ce que dit le concile Vatican II sur le mystère de l'Église en un lieu et de s'en imprégner¹³. Ensuite, il est important de dégager du projet « l'esprit du lieu » souhaité par la communauté. Comme le conseille l'architecte Yves Boiret: « *Cela peut revêtir des aspects multiples: savoir écrire par exemple ce qui domine et ce qui accompagne, évoquer les caractères d'ambiance et les besoins ressentis à cet égard en termes de gloire, de recueillement, de présence de mystère, de clarté ou de ténèbres, d'intériorité ou d'ouverture; le programme doit faire naître, selon les cas, ce qui traduit l'émotion, le spirituel, le rationnel, ce que seront les points forts ou l'effacement, les marques de symbole et de simple utilité* »¹⁴. Mettre au clair également ce que la communauté chrétienne du lieu veut signifier d'elle-même extérieurement dans la ville, le quartier ou le village.

Dans un deuxième temps, on notera les principales orientations liturgiques données par l'Église au sujet de l'aménagement des lieux, du mobilier, de l'éclairage¹⁵ et de l'acoustique¹⁶. Puis on détaillera les besoins précis de la communauté, sans donner de solutions toutes faites.

13. *Lumen gentium*, § 1 à 8.

14. Voir le texte complet en annexe (p. 47).

15. Voir le dossier réalisé par le département Art sacré du SNPLS : *L'éclairage des églises : comment y voir clair?*

16. Introductions aux rituels de l'eucharistie, de la dédicace, du baptême, de la réconciliation. Voir en annexe une sélection de textes de référence.

Attention à bien envisager les diverses formes d'utilisation du lieu de culte: messes du dimanche, messes en semaine, célébrations de la Parole, baptêmes, réconciliation, mariages, funérailles, veillées de prière, prière individuelle, recueillement, dévotion envers la Vierge Marie et tel saint ou telle sainte.

En ce sens, les célébrations pascales, des Rameaux jusqu'au jour de Pâques, offrent un cadre temporel et spatial particulièrement intéressant pour penser l'espace liturgique. Comment aménager cet espace de façon à vivre aisément les grandes actions liturgiques qui scandent la Semaine sainte, et qui constituent l'assemblée en Corps ecclésial du Christ, dans tout le parcours de son mystère pascal ?

Plus spécialement, comment permettre aux ministres et à l'assemblée d'effectuer les déplacements souhaités sans heurts, et de manière à ce qu'ils puissent ressentir la forte charge symbolique de ces mouvements accomplis par eux, durant cette Semaine sainte, en tant que disciples du Christ? Il faut aussi permettre la déambulation des personnes qui viendront accomplir dans ce lieu, individuellement ou en groupe, des actes de dévotion à tel ou tel saint.

● *Choisir une disposition d'ensemble*

En fonction de tout cela, quel type de disposition et d'articulation de l'assemblée, des ministres et des principaux lieux (autel, ambon, cuve baptismale...) conviendra le mieux? Il n'y a pas un plan unique qui serait valable pour toutes les communautés, mais de multiples dispositions possibles selon les lieux, les styles de communauté, et aussi selon les moyens financiers. Dans ce document, nous vous proposons toute une série de plans, avec leurs avantages et leurs inconvénients, pour vous aider à considérer tout le champ des possibles, en évitant de vous arrêter trop rapidement sur une disposition habituelle.

Dans le cadre d'une commande, **osez expérimenter avec la communauté diverses propositions**, en utilisant des maquettes pendant plusieurs semaines, par exemple, avant de choisir le plan qui conviendra le mieux.

● *Comment choisir un architecte ?*

- ▶ Lancer un appel d'offres adressé à un assez grand nombre d'architectes, puis en sélectionner 3, 4 ou 5 qui soumettront chacun un projet à un jury. Le jury choisira le projet qui lui semble le meilleur. Cette méthode restreint ensuite les possibilités de modification: c'est ce projet que l'architecte mettra en œuvre. Prévoir une rémunération pour tous les candidats retenus à concourir, en fonction de l'importance du travail requis, est nécessaire.
- ▶ Ou bien lancer un appel d'offres en demandant à chacun des architectes sélectionnés de présenter ses productions antérieures, civiles ou religieuses, ses princi-

pales références architecturales, les points auxquels il est très attentif, sa manière de travailler avec les partenaires. Le jury choisit ensuite l'architecte qui répond le mieux aux attentes du maître d'ouvrage. Dans ce cas, avec l'architecte retenu, les esquisses peuvent fortement évoluer, au fil du dialogue avec le maître d'ouvrage.

- ▶ Ou encore, le curé peut proposer au comité de pilotage ainsi qu'à son évêque un architecte dont il apprécie les travaux, à condition qu'il ait une bonne connaissance de la diversité des architectes, de leurs styles. Dans le cas contraire, il aura intérêt à se faire aider par la CDAS. Cette manière de faire n'exclut pas la rédaction du cahier des charges qui devra être accepté par l'architecte avant qu'il engage ses études.

● *Création du mobilier*

Certains architectes aiment concevoir non seulement l'édifice, mais aussi les principaux objets liturgiques (autel, ambon, siège de présidence, vases sacrés...). Si le maître d'ouvrage veut que l'autel, l'ambon ou d'autres objets soient créés par un artiste, bien le préciser dans le cahier des charges et le dire clairement à l'architecte, dès le début. Une fois désigné, l'artiste devra s'entendre avec l'architecte sur le volume de sa création artistique et sur son emplacement dans l'édifice.

Attention à ne pas engager trop tardivement la réflexion sur le mobilier. Mieux vaut s'y prendre assez longtemps à l'avance, de façon à pouvoir étudier différentes esquisses. Par exemple, un délai de trois mois est trop court pour choisir et réaliser une croix avec l'effigie du Christ; il vaut mieux envisager un délai de huit ou neuf mois, voire même d'un an.

● *Calendrier des réunions*

Lorsque le cahier des charges a été rédigé et que l'architecte a été choisi, bien définir avec lui les diverses étapes du projet, ainsi que le calendrier des réunions de travail avec le comité de pilotage et la CDAS (du moins avec ceux de ses membres qui se consacreront davantage au suivi du projet). Voir avec l'architecte à quelle échéance certaines questions doivent être résolues et les choix validés.

Le curé, le comité de pilotage et la CDAS suivent de près l'exécution des travaux. Il est préférable qu'ils ne soient pas présents toutes les semaines aux réunions de chantier avec les entreprises, mais étant donné la multiplicité des problèmes qui surgissent, l'architecte veillera à les tenir au courant très régulièrement, à un rythme défini d'un commun accord, par une communication écrite et orale.

Une réunion mensuelle semble un bon rythme. Les entreprises n'assistent pas à cette réunion, sauf convocation exceptionnelle en cas de défaillance d'une entreprise dans ses ouvrages ou ses obligations. Ces réunions devront faire l'objet d'un compte rendu rédigé par l'architecte.



Les principes généraux et les points de repère exposés dans ce dossier ne constituent pas un texte définitif sur le sujet. Ils sont le fruit de réflexions qui se sont précisées au fil du temps, appuyées sur de multiples réalisations effectuées depuis le concile Vatican II. Nous les mettons à votre disposition pour vous aider à élaborer vos projets de construction. En retour, après avoir conduit un projet jusqu'à son terme, vous pouvez nous faire part de vos réflexions et ainsi contribuer à enrichir ou amender ce dossier.

Les composants des églises paroissiales et oratoires

Un certain nombre de composants sont incontournables...

- ▶ L'assemblée,
- ▶ l'autel,
- ▶ l'ambon,
- ▶ le siège de présidence,
- ▶ la croix, avec l'effigie du Christ crucifié, qui peut aussi évoquer son élévation glorieuse,
- ▶ le baptistère*,
- ▶ le cierge pascal*,
- ▶ le lieu du sacrement de la réconciliation*,
- ▶ le tabernacle avec sa lampe,
- ▶ la chapelle de semaine (si besoin),
- ▶ des images (ou des statues) : Vierge Marie, saint patron de l'église, etc.,
- ▶ la crédence,
- ▶ la sacristie (ou une armoire, dans le cas d'un oratoire),
- ▶ un espace d'accueil.

Il est souhaitable de rendre visible la dimension eschatologique du lieu : vitrail, fresque du Christ en gloire, grande verrière, coupole, croix glorieuse, fresque du rassemblement des saints dans la gloire céleste, jeux de lumière par des vitraux latéraux ou par des projecteurs...

* Pas dans les oratoires, mais seulement dans les églises.

Différents types de plans

- *Explications sur la présentation de ce document*

Sur les plans, sont dessinés des bancs, mais on peut leur préférer des chaises. Éviter les bancs longs, difficiles à déplacer.

Les observations, notant avantages (●) et inconvénients (●), ne sont pas exhaustives. Vous pouvez en ajouter d'autres.

Les divers plans présentés ci-dessous ne sont pas des reproductions exactes des lieux mentionnés mais ils en présentent les grandes lignes sous forme de schémas simplifiés.

- *Légende des plans présentés*



autel



ambon



siège de présidence



cuve baptismale



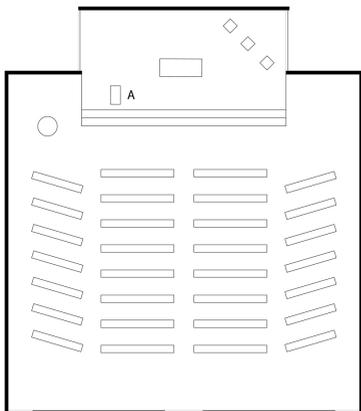
banc



assemblée debout

● Sans déplacement de l'assemblée

Plan classique (dit « en autobus »)

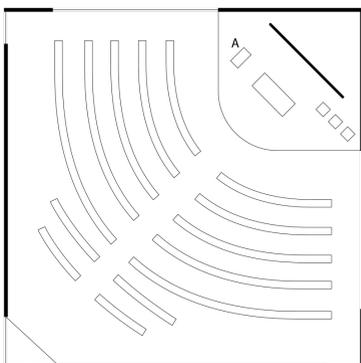


Église Saint-Vincent-de-Paul,
Rezé (Loire-Atlantique)

Plan 1

- Tous les fidèles sont orientés vers l'espace de gloire.
- On ne perd pas beaucoup de place.
- Pas de communication visuelle entre les fidèles.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée, en dehors de la procession de communion.

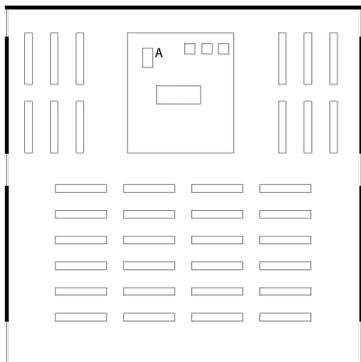
Plan semi-enveloppant



Oratoire Saint-Clair, Maison diocésaine
de Nantes (Loire-Atlantique)

Plan 2

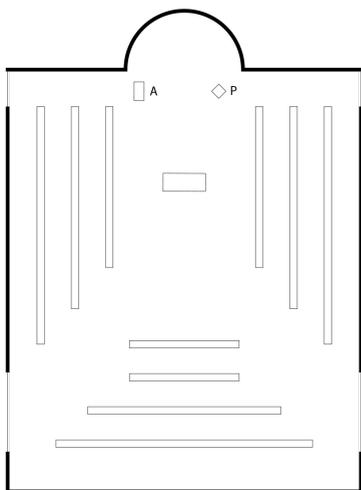
- Tous les fidèles sont orientés vers le chœur.
- Les fidèles peuvent se voir partiellement. Meilleure impression de former ensemble une communauté.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée, en dehors de la procession de communion.
- L'espace du chœur est resserré.



Église Sainte-Edwige,
Cologne (Allemagne)

Plan 3/1

- L'assemblée entoure l'autel sur trois côtés, en laissant une ouverture vers le mur du fond.
- Les fidèles disposés sur les côtés se voient, sans être trop rapprochés.
- Les fidèles peuvent choisir d'être alignés devant l'autel ou en vis-à-vis sur les côtés.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée, en dehors de la procession de communion.



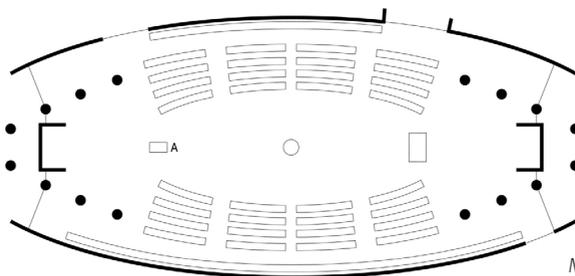
Monastère Saint-André,
Clerlande (Belgique)

Plan 3/2

- L'ambon est plus détaché de l'autel, en arrière, de telle sorte que le lecteur voit bien toute l'assemblée.
- Les espaces entre les groupes de bancs non alignés facilitent la déambulation.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée en dehors de la procession de communion.

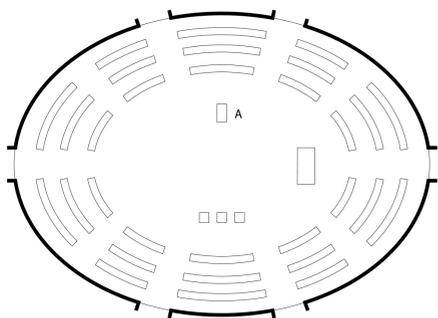
Plan en ellipse

Plan 4/1



Monastère Saint-André,
Clerlande (Belgique)

- Le lieu de la Parole est bien mis en valeur, en polarité avec l'autel.
- Les fidèles se voient partiellement, ce qui favorise le sentiment de former une communauté.
- La progression de l'ambon à la cuve baptismale puis à l'autel respecte le parcours des étapes du baptême des petits enfants, et même la dynamique de l'eucharistie (la cuve baptismale évoquant la profession de foi, après l'écoute de la Parole). Cette version laisse une ouverture vers le fond de l'église.
- Certains fidèles n'aiment pas être en vis-à-vis.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée en dehors de la procession de communion.

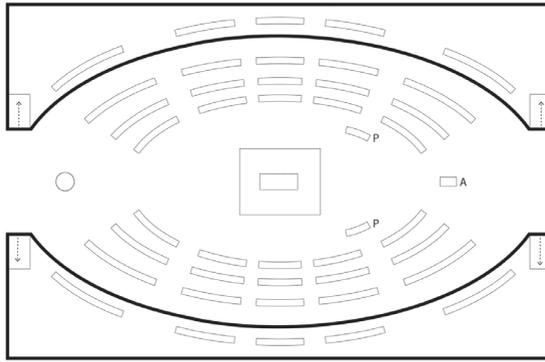


Église Saint-Ignace, Paris

Plan 4/2

- Le lieu de la Parole est bien mis en valeur, en polarité avec l'autel.
- Les fidèles se voient partiellement, ce qui favorise le sentiment de former une communauté.
- Il n'y a pas d'ouverture vers le fond de l'église.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée en dehors de la procession de communion.

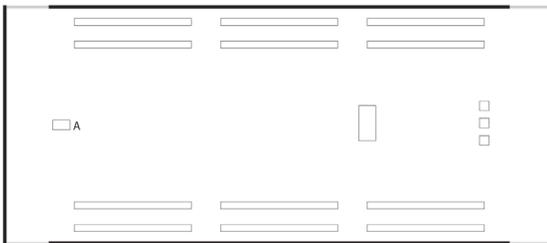
Plan 4/3



Église Saint-François de Molitor, Paris

- Le lieu de la Parole est bien mis en valeur, en polarité avec l'autel.
- Les fidèles se voient partiellement, ce qui favorise le sentiment de former une communauté.
- Belle verrière au fond de l'église, qui ouvre sur l'extérieur.
- Dans le cheminement qui va de l'entrée (cuve baptismale) à la grande verrière du fond, le lieu de la Parole vient après le lieu de l'eucharistie, ce qui ne correspond pas à la dynamique de la messe.
- Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée en dehors de la procession de communion.

Plan en vis-à-vis



Plan 5/1

Oratoire, Maison Saint-Sulpice, rue du Regard, Paris.



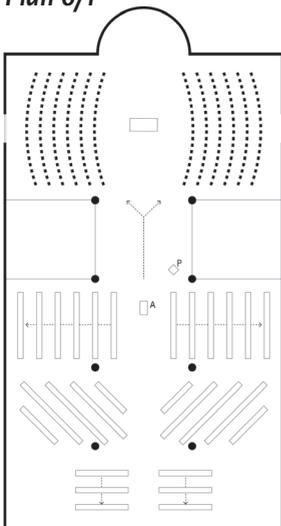
Plan 5/2

Variante du plan précédent

- Le lieu de la Parole est bien mis en valeur, en polarité avec l'autel.
- Les fidèles peuvent se voir, ce qui favorise le sentiment de former une communauté.
- Certains fidèles peuvent être gênés de voir ceux des rangs situés en face.
- La polarité ambon-autel suppose un vide entre les deux, ce qui consomme de l'espace. Pas de possibilité de déplacement de toute l'assemblée, sauf si les fidèles n'occupent qu'une partie des bancs. Ils peuvent alors se grouper du côté de l'ambon pour la liturgie de la Parole, puis se rendre vers les bancs de part et d'autre de l'autel pour la liturgie eucharistique.

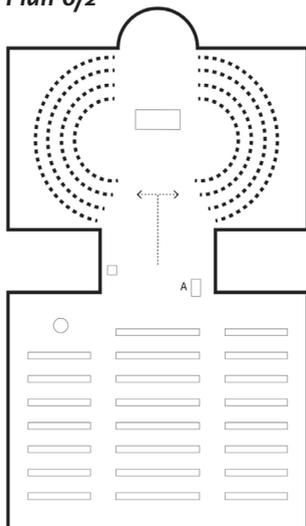
● Avec déplacement de l'assemblée

Plan 6/1



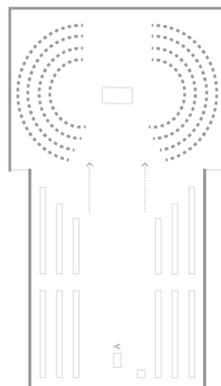
Église Saint-Maurice, Lille

Plan 6/2



Église du Tremblay (Ille-et-Vilaine)

Plan 6/3



Variante des deux plans

- Le lieu de la Parole est bien marqué, avec des sièges pour les ministres et les fidèles.
- À la fin de la liturgie de la Parole, l'assemblée, avec les ministres, se déplace et se dispose debout, autour de l'autel, pour la liturgie eucharistique. On peut donc participer à la liturgie de la Parole sans du même coup participer à la liturgie eucharistique; pour accéder à celle-ci, il faut s'engager dans un parcours volontaire, physique, qui marque une progression dans l'adhésion au Christ. Cette disposition présente un intérêt pédagogique notamment à l'égard des catéchumènes adultes. Ce plan permet aussi, pour le baptême des petits enfants, une progression symbolique vers l'autel.
- À Saint-Maurice de Lille (6/1), les fidèles ont le choix entre plusieurs dispositions des sièges, pendant la liturgie de la Parole (alignés, en biais, en vis-à-vis).
- Ces plans supposent beaucoup d'espace.
- L'autel peut sembler éloigné de l'ambon. La tension entre ces deux pôles peut s'en trouver affaiblie (mais on peut la renforcer par un cheminement au sol).

La cuve baptismale : sa place dans les églises

Narthex et cuve dans l'entrée

- ▶ Église Notre-Dame-du-Rosaire, Paris.
- ▶ Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Paris.
- ▶ Église Saint-François de Molitor, Paris (**plan 4/3**).

Baptistère à l'entrée, sous la nef

- ▶ Église Notre-Dame-de-l'Arche d'Alliance, Paris.

Alvéole sur le côté

- ▶ À l'entrée: église du Sacré-Cœur, Audincourt.
- ▶ Au milieu de la nef: église Marie-Reine, Cologne.
- ▶ En haut de la nef: église Saint-Bernard, Nantes.

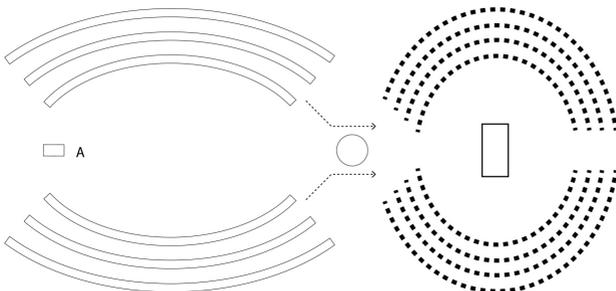
Cuve au milieu de la nef

- ▶ Église Notre-Dame-du-Rosaire, Les Lilas.
- ▶ Église Saint-Christophe, Allemagne (**plan 4/1**).

En haut de la nef latérale

- ▶ Cathédrale de Nanterre
- ▶ Église Saint-Vincent-de-Paul, Rezé, Loire-Atlantique (**plan 1**).
- ▶ Église du Tremblay, Ille-et-Vilaine (**plan 6/2**).

Avec déplacement de l'assemblée



Propositions de dimensions du mobilier liturgique

● *Autel*

Puisque l'autel signifie à la fois la table du repas pascal et le roc du sacrifice, le rocher solide qu'est le Christ Jésus dans le don permanent de son amour, on préfère souvent qu'il ait une forme pleine, parallépipédique.

- ▶ Hauteur moyenne : 95 cm.
- ▶ Profondeur : entre 60 cm et 80 cm.
- ▶ Longueur : entre 95 cm (façade carrée) et 120 cm pour un oratoire, entre 95 cm et 180 cm pour une église paroissiale.

Au-delà de 180 cm, l'autel aura un aspect de barre imposante, plus que d'un autel humble, à taille humaine, qui invite à s'approcher et à se rassembler auprès de lui.

● *Ambon*

- ▶ Hauteur moyenne : 110 cm (du sol au centre de la tablette).
- ▶ Largeur du support : 30 à 45 cm.

La tablette sera faiblement inclinée (15°), pour un bon confort des lecteurs, petits et grands, avec une butée ou une réglette pour retenir le lectionnaire.

- ▶ Largeur de la tablette : 30 à 45 cm.
- ▶ Profondeur : 30 à 38 cm.

Pour mémoire,

- ▶ le lectionnaire de semaine, ouvert, mesure 25 cm de haut sur 41 cm de large ;
- ▶ le lectionnaire du dimanche (grand format), ouvert, mesure 30 cm de haut sur 45 cm de large ;
- ▶ l'évangélaire, ouvert, mesure 34 cm de haut sur 52,5 cm de large (fermé : 34 cm x 25 cm).

● *Siège de présidence*

Le distinguer des autres sièges par un dossier plus élevé, mais pas trop, pour éviter une apparence de trône (donc un dossier de 50-60 cm de haut environ).

Le siège de présidence peut aussi se distinguer par des accoudoirs.

● *Cuve baptismale*

Placée au niveau du sol ou dans un espace légèrement creusé (marche de 15 cm).

- ▶ Hauteur : 85 à 90 cm, pour permettre aux enfants d'âge scolaire et aux adultes de plonger la tête dans l'eau.

● *Cierge pascal*

Son support sera de même hauteur que l'autel ou un peu plus haut, pour suggérer un élan vers le haut (et non un enfoncement, s'il est plus bas).

Si le support est cylindrique, le diamètre du support sera légèrement supérieur à celui du cierge, pour suggérer là encore un élancement.

● *Tabernacle*

Il faut pouvoir y mettre deux ciboires.

- ▶ Longueur : 30 à 35 cm.
- ▶ Hauteur : 30 à 35 cm.
- ▶ Profondeur : 30 cm.

La base du tabernacle se situe à environ 120 cm du sol.

● *Crédence*

Table sur pied ou tablette fixée au mur sur un côté du chœur, à environ 80 cm du sol (plus bas que l'autel, pour ne pas le parasiter visuellement).

- ▶ Longueur : 80 cm.
- ▶ Profondeur : 30 cm (tablette) ou 40 cm (table).

Annexes

- Quelques églises et oratoires
dont s'inspirent les plans

Église Saint-Vincent-de-Paul, Rezé, Loire-Atlantique

Architecte : Bertrand Aubry (2015)



Oratoire Saint-Clair, Maison diocésaine Saint-Clair, Nantes

Architecte : Françoise Mauffret (2016)



© Félix Mignot

Monastère Saint-André de Clerlande, Belgique (3/2)

Architecte : Jean Cosse



© CEF – Art sacré

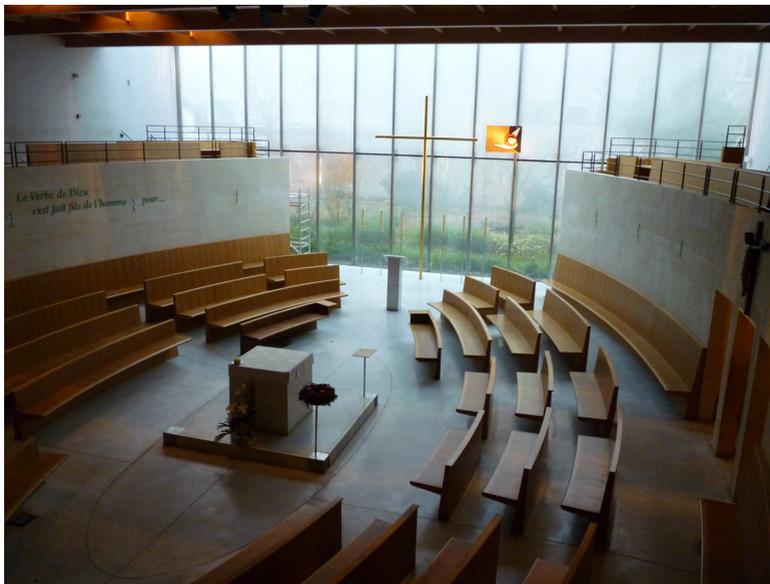
Église Saint-Ignace, Paris (4/2)

Architectes : J.-M. Duthilleul, E. Tricaud, B. Ferré (2001)



Église Saint-François de Molitor, Paris (4/3)

Architectes : Corinne Callies et Jean-Marie Duthilleul (2005)



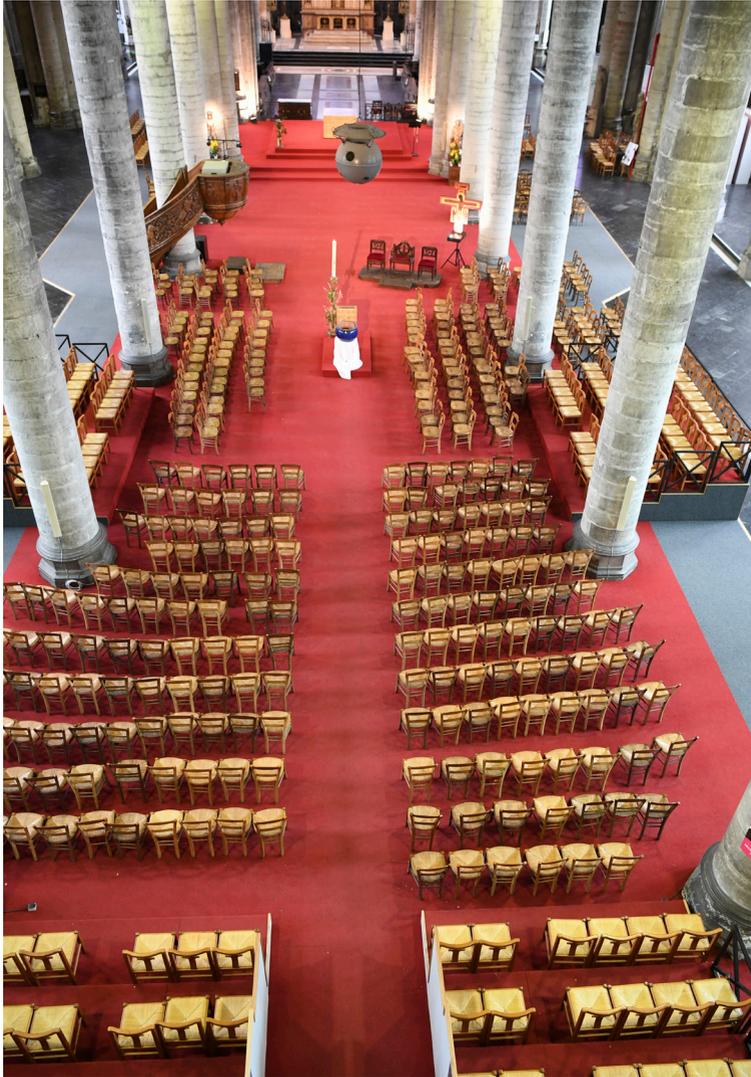
© Félix Mignnet

Oratoire, Maison Saint-Sulpice, rue du Regard, Paris (5/1)

Aménagement : Ateliers Chéret



© Félix Mignnet



© François Richir

Église Saint-Maurice, Lille (6/1)
Réaménagement 2005

- Quelques emplacements de cuves baptismales



© Mizzi, CC BY-SA 4.0.

Église Saint-François de Molitor, Paris (4/3)
Architectes : Corinne Callies et Jean-Marie Duthilleul (2005)

Église Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, Paris
Architecte : Étienne-Hippolyte Godde



© Guillaume Vellut

Baptême par immersion
à Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle



© DR

Église Saint-François de Molitor, Paris
Architectes : Corinne Callies et Jean-Marie Duthilleul (2005)



© Félix Mignet

Église Notre-Dame-de-l'Arche-d'Alliance, Paris

Architecte : Cabinet Architecture-studio (1998)



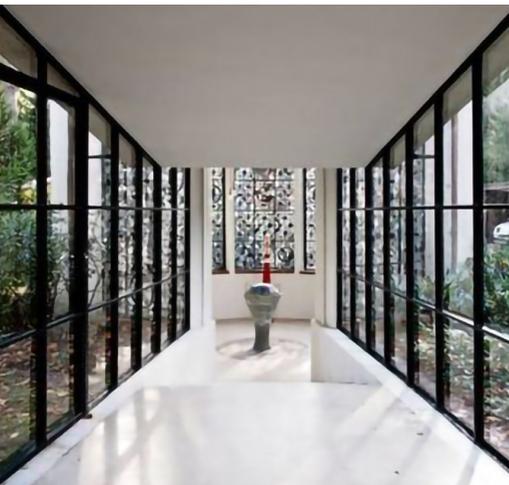
© Félix Mignret



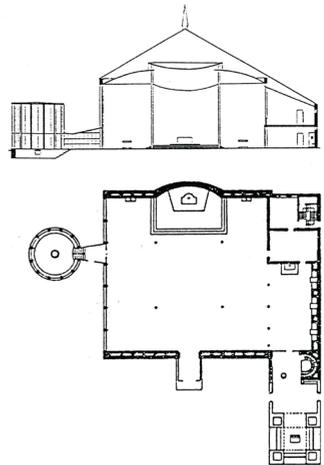
© Félix Mignret



Église Marie-Reine, Cologne (Allemagne)
Architecte : D. Böhm (1953-1954)



© Live Arenas



Église Notre-Dame-du-Rosaire, Les Lilas

Architecte : Brice Piechaczyk (2011)



© CEF – Art sacré

Église Saint-Vincent-de-Paul, Rezé, Loire-Atlantique

Architecte : Bertrand Aubry (2015)



© Félix Mignet

Cathédrale Sainte-Geneviève, Nanterre
Architecte : Jean-Marie Duthilleul (2013)



© Diocèse de Nanterre

Le mystère de l'Église

*Extraits du premier chapitre de la constitution dogmatique
sur l'Église (Lumen gentium)
éd. du Centurion, Paris, 1967*

● *Le but de la constitution sur l'Église*

Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain, elle se propose de mettre dans une plus vive lumière, pour ses fidèles et pour le monde entier, en se rattachant à l'enseignement des précédents Conciles, sa propre nature et sa mission universelle. À ce devoir qui est celui de l'Église, les conditions présentes ajoutent une nouvelle urgence : il faut que tous les hommes, désormais plus étroitement unis entre eux par les liens sociaux, techniques, culturels, réalisent également leur pleine unité dans le Christ.

[...]

● *L'Église, corps mystique du Christ*

Le Fils de Dieu, dans la nature humaine qu'il s'est unie, a racheté l'homme en triomphant de la mort par sa mort et sa résurrection, et il l'a transformé en une créature nouvelle (cf. Ga 6, 15 ; 2 Co 5, 17). En effet, en communiquant son Esprit à ses frères, qu'il rassemblait de toutes les nations, il les a constitués, mystiquement, comme son Corps.

Dans ce Corps, la vie du Christ se répand à travers les croyants que les sacrements, d'une manière mystérieuse et réelle, unissent au Christ souffrant et glorifié ¹. Par le baptême, en effet, nous sommes rendus semblables au Christ : « Car nous avons tous

¹. Cf. Saint Thomas, *Somme théologique III*, q. 62, a. 5, ad 1.

été baptisés en un seul Esprit pour n'être qu'un seul corps» (1 Co 12, 13). Par ce rite sacré est signifiée et réalisée l'union avec la mort et la résurrection du Christ. « Nous avons été mis au tombeau avec lui par le baptême qui nous plonge en sa mort », et « si nous sommes devenus avec lui un même être par une mort semblable à la sienne, nous le serons aussi par une semblable résurrection » (Rm 6, 4-5).

Participant réellement au Corps du Seigneur dans la fraction du pain eucharistique, nous sommes élevés à la communion avec lui et entre nous. « Puisqu'il n'y a qu'un seul pain, à nous tous nous ne formons qu'un corps, car tous nous avons part à ce pain unique » (1 Co 10, 17). Nous devenons ainsi les membres de ce corps (*cf.* 1 Co 12, 27), « étant chacun pour sa part membres les uns des autres » (Rm 12, 5).

Mais comme tous les membres du corps humain, malgré leur multiplicité, ne forment cependant qu'un seul corps, ainsi les fidèles dans le Christ (*cf.* 1 Co 12, 12). Dans l'édification du Corps du Christ règne également une diversité de membres et de fonctions. Unique est l'Esprit qui distribue des dons variés pour le bien de l'Église à la mesure de ses richesses et des exigences des services (*cf.* 1 Co 12, 11).

Parmi ces dons, la grâce accordée aux Apôtres tient la première place : l'Esprit lui-même soumet à leur autorité jusqu'aux bénéficiaires des charismes (*cf.* 1 Co 14). Le même Esprit qui est par lui-même principe d'unité dans le corps où s'exerce sa vertu et où il réalise la connexion intérieure des membres, produit et stimule entre les fidèles la charité. Aussi un membre ne peut souffrir, que tous les membres ne souffrent, un membre ne peut être à l'honneur, que tous les membres ne se réjouissent avec lui (*cf.* 1 Co 12, 26).

De ce corps le Christ est la tête. Il est l'image du Dieu invisible et en lui toutes choses ont été créées. Il est antérieur à tous et l'univers subsiste en lui. Il est la tête du corps qu'est l'Église. Il est Principe, premier-né d'entre les morts, afin d'exercer en tout la primauté (*cf.* Col. 1, 15-18). Sa grande puissance lui donne domination sur les choses du ciel et celles de la terre et, par sa perfection et son action souveraine, il comble des richesses de sa gloire le corps tout entier (*cf.* Ep 1, 18-23) 2.

Tous les membres doivent se conformer à lui jusqu'à ce que le Christ soit formé en eux (*cf.* Ga 4, 19). C'est pourquoi nous sommes assumés dans les mystères de sa vie, configurés à lui, associés à sa mort et à sa résurrection, en attendant de l'être à son règne (*cf.* Ph 3, 21 ; 2 Tm 2, 11 ; Ep 2, 6 ; Col 2, 12, etc.). Encore en pèlerinage sur la terre, mettant nos pas dans la trace des siens, à travers la tribulation et la persécution, nous sommes associés à ses souffrances comme le corps à la tête, unis à sa passion pour être unis à sa gloire (*cf.* Rm 8, 17).

De lui « le corps tout entier, par les ligaments et jointures, tire nourriture et cohésion pour opérer sa croissance en Dieu » (Col 2, 19). Dans son corps, c'est-à-dire dans

2. *Cf.* Pie XII, encycl. *Mystici Corporis*, 29 juin 1943, AAS 35 (1943), p. 208.

l'Église, il dispose continuellement les dons des ministères par lesquels nous nous apportons mutuellement, grâce à sa vertu, les services nécessaires au salut, en sorte que, par la pratique d'une charité sincère nous puissions grandir de toutes manières vers celui qui est notre tête (cf. Ep 4, 11-16 grec). Pour que nous puissions nous renouveler en lui sans cesse (cf. Ep 4, 23), il nous fait part de son Esprit qui, unique et présent, identique à lui-même dans la tête et dans les membres, vivifie le corps entier, l'unifie et le meut, si bien que son action a pu être comparée par les saints Pères à la fonction que remplit dans le corps humain, l'âme, principe de vie 3.

3. Cf. Léon XIII, encycl. *Divinum illud*, 9 mai 1897, ASS 29 (1896-1897), p. 650. Pie XII, encycl. *Mystici Corporis*, I, c., p. 219-220 ; Denz. 2288 (3808). Saint Augustin, *Sermon* 268, 2, PL 38, 1232. Saint Jean Chrysostome, *In Eph. Hom.* 9, 3, PG 62, 72. Didyme d'Alexandrie, *Trin.* 2, 1, PG 39, 449s. Saint Thomas, *In Col.* 1, 18, lect. 5, éd. Marietti, II, n° 46 : « comme de l'unité de l'âme se constitue un corps un, de même en va-t-il par l'unité de l'Esprit pour l'Église... ».

Présentation générale du Missel romain

Extraits du chapitre V, in L'art de célébrer la messe, éd. Desclée-Mame, Paris 2008

● *Principes généraux*

294. Le peuple de Dieu, qui se rassemble pour la messe, forme une assemblée organisée et hiérarchique, qui s'exprime par la diversité des ministères et des actions selon chaque partie de la célébration. Il faut que le plan d'ensemble de l'édifice sacré soit conçu de manière à offrir en quelque sorte l'image de l'assemblée qui s'y réunit, à permettre la répartition harmonieuse de tous et à favoriser le juste accomplissement de chaque fonction. [...]

Ces dispositions, tout en exprimant l'ordre hiérarchique et la diversité des fonctions, devront aussi assurer l'unité profonde et organique de l'édifice, qui mettra en lumière l'unité de tout le peuple saint. La nature et la beauté du lieu et de tout le mobilier favoriseront la piété et manifesteront la sainteté des mystères qu'on y célèbre.

● *Disposition du sanctuaire pour la célébration communautaire*

295. Le sanctuaire est le lieu où se dresse l'autel, où est proclamée la parole de Dieu, où le prêtre, le diacre et les autres ministres exercent leurs fonctions. Il convient qu'il se distingue du reste de l'église soit par une certaine élévation, soit par une structure et une ornementation particulières. Il doit être assez vaste pour que la célébration de l'Eucharistie puisse être accomplie et vue facilement¹.

L'autel et son ornementation

296. L'autel, où le sacrifice de la croix est rendu présent sous les signes sacramentels, est aussi la table du Seigneur à laquelle, dans la messe, le peuple de Dieu est invité à participer; il est aussi le centre de l'action de grâce qui s'accomplit pleinement par l'Eucharistie.

1. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Inter œcumenici*, n° 91, DC 1435 (1964), 1375.

298. Il convient que dans toutes les églises il y ait un autel fixe, qui signifie, de manière claire permanente le Christ Jésus, Pierre vivante (1 P 2, 4; cf. Ep 2, 20); mais dans les autres lieux destinés aux célébrations sacrées, l'autel peut être mobile.

L'autel est appelé fixe s'il est construit de telle sorte qu'il adhère au pavement et qu'il ne puisse donc pas être déplacé; on l'appelle mobile s'il peut être déplacé.

299. Il convient, partout où c'est possible, que l'autel soit érigé à une distance du mur qui permette d'en faire aisément le tour et d'y célébrer face au peuple. On lui donnera l'emplacement qui en fera le centre où converge spontanément l'attention de toute l'assemblée des fidèles². Normalement, il sera fixe et dédié.

300. L'autel, qu'il soit fixe ou mobile, sera dédié selon le rite du Pontifical romain; cependant l'autel mobile pourra être simplement béni.

301. Selon une coutume et un symbolisme traditionnels dans l'Église, la table d'un autel fixe sera en pierre et même en pierre naturelle. Cependant on pourra aussi employer, au jugement de la Conférence des évêques, un autre matériau digne, solide et bien travaillé. Les colonnes ou la base soutenant la table peuvent être en n'importe quel autre matériau, pourvu qu'il soit digne et solide. L'autel mobile peut être construit en n'importe quelles matières nobles et solides, et qui, selon les traditions et les coutumes des diverses régions, conviennent à l'usage liturgique.

302. Il est opportun de garder l'usage de déposer sous l'autel à dédicacer des reliques de saints, même non martyrs. On veillera cependant à vérifier l'authenticité de ces reliques. [...]

306. [...] On disposera en outre de manière discrète ce qui pourrait être nécessaire pour amplifier la voix du prêtre.

307. Les chandeliers, qui sont requis pour chacune des actions liturgiques (cf. n° 117) afin d'exprimer notre vénération et le caractère festif de la célébration, seront placés, compte tenu de la structure de l'autel et du sanctuaire, ou bien sur l'autel, ou bien autour de lui, de manière à réaliser un ensemble harmonieux, et sans que les fidèles soient gênés pour bien voir ce qui se fait à l'autel ou ce que l'on y dépose.

La croix

308. De même, sur l'autel ou à proximité, il y aura une croix, bien visible pour l'assemblée, et portant l'effigie du Christ crucifié. Il convient que cette croix demeure près de l'autel même en dehors des célébrations liturgiques, pour rappeler aux fidèles la passion rédemptrice du Seigneur.

²Cf. *ibidem*.

L'ambon

309. La dignité de la parole de Dieu requiert qu'il y ait dans l'église un lieu adapté à sa proclamation et vers lequel, pendant la liturgie de la Parole, se tourne spontanément l'attention des fidèles³.

Il convient en règle générale que ce lieu soit un ambon fixe et non un simple pupitre mobile. On aménagera l'ambon, en fonction des données architecturales de chaque église, de telle sorte que les fidèles voient et entendent bien les ministres ordonnés et les lecteurs.

C'est uniquement de l'ambon que sont proclamés les lectures, le psaume responsorial et l'annonce de la Pâque; on peut aussi y prononcer l'homélie et les intentions de la prière universelle. La dignité de l'ambon exige que seul le ministre de la Parole y monte. Il convient qu'un nouvel ambon soit béni avant d'être mis en service pour la liturgie, selon le rite prévu dans le Rituel romain⁴.

Le siège pour le prêtre célébrant et les autres sièges

310. Le siège du prêtre célébrant doit être le signe de la fonction de celui qui préside l'assemblée et dirige sa prière. Par conséquent, il sera bien placé s'il est tourné vers le peuple, et situé dans l'axe du sanctuaire, à moins que la structure de l'édifice ou d'autres circonstances ne s'y opposent, par exemple si la trop grande distance rend difficile la communication entre le prêtre et l'assemblée des fidèles, ou si le tabernacle se trouve derrière l'autel, au milieu. On évitera toute apparence de trône⁵. Il convient que le siège soit béni avant d'être mis en service pour la liturgie, selon le rite prévu dans le Rituel romain⁶.

On disposera aussi dans le sanctuaire des sièges pour les prêtres concélébrants, ainsi que pour les prêtres revêtus de l'habit de chœur qui participent à la célébration sans concélébrer.

On placera le siège du diacre près de celui du prêtre célébrant. Quant aux autres ministres, on disposera leurs sièges de manière à les distinguer clairement des sièges du clergé, et pour qu'ils puissent accomplir facilement leurs fonctions⁷.

3. Cf. *ibidem*, n° 96.

4. Cf. Rituel romain, *Livre des bénédictions*, « Pour inaugurer un ambon », n° 900-918.

5. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Inter œcumenici* du 26 septembre 1964, n° 92, DC 1435 (1964), 1374.

6. Cf. Rituel romain, *Livre des bénédictions*, « Pour inaugurer un siège épiscopal ou un siège de présidence », n° 880-899.

7. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Inter œcumenici* du 26 septembre 1964, n° 92, DC 1435 (1964), 1374.

● 3. Aménagement de l'église

La place des fidèles

311. On aménagera la place destinée aux fidèles avec tout le soin désirable, pour qu'ils puissent participer comme il se doit, par le regard et par l'esprit, aux célébrations liturgiques. Il convient ordinairement de mettre à leur disposition des bancs ou des chaises. On doit réprover l'usage de réserver des sièges à certaines personnes privées⁸. La disposition des bancs ou des chaises, notamment dans les églises nouvellement construites, permettra aux fidèles d'adopter facilement les attitudes requises par les différents moments de la célébration, et de se déplacer sans encombre pour aller recevoir la sainte communion.

On veillera à ce que les fidèles puissent non seulement voir le prêtre, le diacre et les lecteurs, mais encore, grâce aux moyens techniques modernes, les entendre aisément.

La place de la chorale et des instruments de musique

312. Selon la disposition de chaque église, on placera la chorale de telle sorte qu'apparaisse clairement sa nature : elle fait partie de l'assemblée des fidèles réunie dans l'église, et elle a une fonction particulière qu'elle remplira ainsi plus aisément ; on fera en sorte qu'à la messe chacun de ses membres puisse pleinement participer au sacrement⁹. [...]

Le lieu de la réserve eucharistique

314. En fonction des données architecturales de l'église et conformément aux coutumes locales légitimes, la Sainte Eucharistie sera conservée dans un tabernacle placé dans un lieu très noble, insigne, bien visible, bien décoré et permettant la prière¹⁰.

Le tabernacle sera normalement unique, fixe, fait d'un matériau solide et à l'abri des effractions, non transparent et si bien fermé que soit évité au maximum tout danger de profanation¹¹. Il convient de plus que le tabernacle soit béni avant d'être mis en service pour la liturgie, selon le rite prévu dans le Rituel romain¹².

8. Cf. Vatican II, *Constitution sur la liturgie*, n° 32.

9. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Musicam sacram*, n° 23.

10. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Eucharisticum Mysterium* n° 54, DC 1496 (1967), 1117-1118 ; instruction *Inter œcumenici*, n° 95, DC 1435 (1964), 1375.

11. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Eucharisticum mysterium* du 25 mai 1967, n° 52, DC 1496 (1967), 1117 ; instruction *Inter œcumenici* du 26 septembre 1964, n° 95, DC 1435 (1964), 1375 ; Sacrée congrégation pour les sacrements, instruction *Nulla unquam tempore* du 28 mai 1938, n° 4, AAS 30 (1938), pp. 199-200 ; Rituel romain, *Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe*, n° 10-11 ; Code de droit canonique, can. 938 § 3.

12. Cf. Rituel romain, *Livre des bénédictions*, « Pour inaugurer un tabernacle », n° 919-929.

315. Il est plus conforme à la vérité du signe que le tabernacle, où la très sainte Eucharistie est conservée, ne soit pas sur l'autel où la messe est célébrée¹³.

Il faut donc que le tabernacle soit placé, au jugement de l'évêque diocésain :

- a. soit dans le sanctuaire, en dehors de l'autel de la célébration, sous la forme et dans un endroit qui conviennent mieux, sans exclure l'ancien autel qui ne servirait plus à la célébration (cf. n° 303) ;
- b. soit encore dans un oratoire adapté à l'adoration et à la prière personnelle des fidèles¹⁴, qui dépende architecturalement de l'église et bien visible des fidèles.

316. Selon la coutume traditionnelle, une lampe spéciale, alimentée avec de l'huile ou de la cire, brillera en permanence près du tabernacle, pour signaler et honorer la présence du Christ¹⁵. [...]

Les images saintes

318. Dans la liturgie terrestre, l'Église a un avant-goût de la liturgie céleste qui se célèbre dans la Cité sainte de Jérusalem vers laquelle tend son pèlerinage, là où le Christ siège à la droite de Dieu, et en vénérant la mémoire des saints, elle espère partager un jour leur compagnie¹⁶.

C'est pourquoi, selon une très ancienne tradition de l'Église, les images du Seigneur, de la bienheureuse Vierge Marie et des saints, sont proposées à la vénération des fidèles dans les édifices religieux¹⁷ ; elles y sont disposées de manière à conduire les fidèles vers les mystères de la foi qui y sont célébrés. Aussi, veillera-t-on à ne pas les multiplier sans discernement et à les disposer de manière à ne pas détourner l'attention des fidèles de la célébration elle-même¹⁸. On n'aura normalement pas plus d'une seule image du même saint. D'une façon générale, dans l'ornementation et l'aménagement de l'église en ce qui concerne les images, on aura en vue la piété de toute la communauté ainsi que la beauté et la dignité des images.

13. Cf. Sacrée congrégation des rites, instruction *Eucharisticum mysterium* du 25 mai 1967, n° 55, DC 1496 (1967), 1118.

14. Cf. *ibidem*, n° 53, DC 1496 (1967), 1117 ; Rituel romain, *Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe*, n° 9 ; Code de droit canonique, can. 938 § 2 ; Jean Paul II, lettre *Dominicæ Cenæ* du 24 février 1980, n° 3, DC 1783 (1980), 302.

15. Cf. Code de droit canonique, can. 940 ; Sacrée congrégation des rites, instruction *Eucharisticum mysterium* du 25 mai 1967, n° 57, DC 1496 (1967), 1118 ; Rituel romain, *Rituel de l'eucharistie en dehors de la messe*, n° 11.

16. Cf. *Constitution sur la sainte liturgie*, n° 8.

17. Cf. Pontifical romain, *Rituel de la dédicace*, ch. IV, n° 10 ; Rituel romain, *Livre des bénédiction*, « Bénédiction d'une image destinée à la vénération publique », n° 984-1031.

18. Cf. *Constitution sur la sainte liturgie*, n° 125.

Rituel du baptême des petits enfants

Extraits du Rituel du baptême des petits enfants, Mame-Tardy, 1984

● *Fonctions et ministères du peuple de Dieu*

7. [...] Il est donc très important que, dès la préparation au baptême, des catéchistes et d'autres laïcs collaborent avec les prêtres et les diacres. Il faut en outre que, dans la célébration du baptême, le peuple de Dieu, représenté non seulement par les parrains, les parents et les proches, mais encore, autant qu'il est possible, par des amis, des familiers, des voisins et quelques membres au moins de l'Église locale, joue un rôle actif. Ainsi se manifesterà la foi de la communauté et s'exprimera la joie commune avec laquelle les nouveaux baptisés sont reçus dans l'Église.

● *Ce qui est requis pour la célébration du baptême*

18. L'eau pour le baptême doit être de l'eau véritable et propre, tant pour manifester la vérité du signe que par motif d'hygiène.

19. La fontaine du baptistère, ou la cuve dans laquelle on prépare l'eau si l'on est amené à célébrer le baptême dans le sanctuaire, doit être propre et belle.

20. Il faut aussi prévoir le moyen de tiédir l'eau baptismale, quand les conditions locales l'exigent.

21. Hors le cas de nécessité, le prêtre ou le diacre n'emploieront pour baptiser que de l'eau bénite à cette fin. Quand on a béni l'eau à la veillée pascale, on la conservera et on l'utilisera, autant que possible, pendant tout le temps pascal, afin que soit affirmé plus nettement le lien entre le sacrement et le mystère pascal.

Mais en dehors du temps pascal, il vaut mieux que l'eau soit bénite lors de chacune des célébrations: ainsi, par les paroles de la bénédiction de l'eau, sera clairement signifié, chaque fois, le mystère de salut que l'Église commémore et proclame. Si le baptistère est agencé comme une source d'eau vive, on bénira l'eau qui jaillit de cette fontaine.

22. On peut légitimement employer soit le rite de l'immersion qui signifie plus clairement la participation à la mort et la résurrection du Christ, soit le rite de l'ablution.

23. Dans l'Église latine, les paroles par lesquelles est conféré le baptême sont : « Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. »

24. Pour la célébration de la parole de Dieu, on aménagera un lieu approprié, soit dans le baptistère, soit dans l'église.

25. Le baptistère, (ou « fonts baptismaux ») est un lieu : c'est là que jaillit la fontaine baptismale ou que la cuve baptismale est établie. Il doit être réservé à la célébration du baptême et bien mis en valeur, car c'est là que les chrétiens renaissent de l'eau et de l'Esprit Saint. Qu'il soit situé dans une chapelle ou bien dans un autre endroit de l'église, bien en vue des fidèles, son aménagement doit être adapté à la participation d'un grand nombre.

Après le temps pascal, on conservera avec honneur le cierge pascal à l'intérieur du baptistère ; on l'allumera pendant la célébration des baptêmes afin de pouvoir y allumer facilement les cierges des nouveaux baptisés.

26. Les rites qui, dans la célébration du baptême, doivent être accomplis hors du baptistère se feront dans les parties de l'église les mieux adaptées au nombre des assistants et aux divers moments de la liturgie baptismale. Même pour ce qui devrait être accompli dans le baptistère, on peut choisir dans l'église d'autres lieux qui se prêtent mieux que le baptistère à l'accomplissement du rite. C'est le cas lorsque la chapelle des fonts baptismaux est trop exigüe pour recevoir tous les catéchumènes ou toutes les personnes présentes.

27. Autant qu'il se peut, on organisera des célébrations communes dans lesquelles on baptisera, le même jour, les enfants nés récemment. On ne célébrera pas deux fois le baptême le même jour, dans la même église, sauf pour un juste motif.

28. Le moment où célébrer le baptême soit des adultes, soit des enfants, est précisé ailleurs (n° 44, 63-64). De toute façon, la célébration doit toujours manifester le caractère pascal qui lui est propre.

Quand baptiser ?

44. Pour mettre en lumière le caractère pascal du baptême, il est recommandé de le célébrer durant la veillée pascale ou le dimanche, quand l'Église commémore la résurrection du Seigneur.

On pourra même le conférer, à condition que cela ne soit pas trop fréquent, au cours de la messe dominicale pour que toute la communauté participe à sa célébration et pour qu'apparaisse plus clairement le lien entre le baptême et l'eucharistie. Les normes pour la célébration du baptême pendant la veillée pascale ou la messe dominicale seront données plus loin (n° 63-64).

Où baptiser ?

45. Pour que le baptême apparaisse clairement comme le sacrement de la foi de l'Église et de l'agrégation au peuple de Dieu, on le célébrera habituellement dans l'église paroissiale qui doit avoir sa fontaine baptismale.

Rituel de la dédicace

Extraits du Rituel de la dédicace, Desclée, 1989, p.18

● *L'autel et les reliques des saints à y déposer*

[...]

5. Il sera bon d'observer l'antique tradition romaine d'ensevelir des reliques de martyrs sous l'autel. On notera cependant ceci :

a. Ces reliques seront assez grandes pour qu'on puisse comprendre qu'elles sont les restes de corps humains. On doit donc éviter d'ensevelir des reliques minuscules du corps d'un ou de plusieurs saints.

b. On examinera avec le plus grand soin si ces reliques sont authentiques. Il vaut mieux consacrer un autel sans y mettre de reliques que d'y déposer des reliques d'authenticité douteuse.

Le coffre des reliques ne doit pas être posé sur l'autel ni dans la table d'autel, mais enfermé sous l'autel, en tenant compte de la forme de celui-ci.

Une assemblée en marche vers le royaume de Dieu¹

Du point de vue du rassemblement, on pourrait supposer, à première vue, que l'édifice idéal pour l'Église chrétienne serait un temple circulaire avec l'autel, la chaire ou l'ambon et le siège du célébrant près du centre. En fait, cela ne s'est jamais fait, et il est facile de comprendre que ce n'est pas par pur hasard. Un édifice circulaire, où les fidèles sont assemblés autour d'un unique point de convergence au centre, tendrait à créer une communauté fermée sur elle-même et favoriserait une conception statique du culte. À l'encontre de ces deux défauts, il est essentiel au rassemblement local de l'Église du Christ de rester ouvert : ouvert naturellement au rassemblement invisible des saints au ciel, mais aussi à celui des autres communautés chrétiennes, enfin ouvert au monde dans lequel le Peuple de Dieu doit accomplir le ministère de son sacerdoce royal. Il est non moins nécessaire à la célébration qu'elle soit une évolution, une marche, notre engagement commun dans la pérégrination vers la cité céleste. Nous ne sommes pas assemblés dans l'église pour y rester, mais pour partir dans un commun pèlerinage dans le monde de maintenant, que nous devons traverser, en route vers le Royaume éternel, la présence eschatologique du Dieu vivant. En conséquence, l'église chrétienne, comme la synagogue avant elle, devrait être orientée le long d'un axe commun, pour que la célébration incarne le passage d'un foyer à un autre, d'abord l'appel de la Parole de Dieu, puis la montée vers l'autel et, par-delà l'autel visible, notre voyage qui se poursuit en ce monde jusqu'au monde à venir.

Nous rencontrons ici le problème posé par l'orientation des églises. Malgré l'ancienneté et l'universalité de cet usage pendant de nombreux siècles, y a-t-il lieu de le maintenir ? Certains disent que ce n'est pas pratique, surtout dans les villes modernes. L'église doit s'adapter aux nécessités locales, en dépit de symbolismes respectables. D'autres vont plus loin et disent que l'orientation implique un symbolisme qui n'est plus compris de l'homme moderne.

Quoi que nous puissions penser de ces deux objections, il faut maintenir deux points. Le premier, c'est qu'il ne faut pas tant voir la matérialité de l'antique tradition que son sens. Si vraiment le symbole matériel ne peut être gardé, il faut trouver quelque autre manière d'en exprimer le sens. Le fait que la célébration eucharistique a une orientation eschatologique, qu'elle n'est pas un point final, mais qu'elle attend une consommation dans l'avenir, doit certainement être accentué, d'une manière ou d'une autre, partout où les chrétiens se rassemblent pour l'Eucharistie.

1. Titre donné par le comité de rédaction.

Le second point est le suivant. Un symbolisme cosmique doit toujours être présent dans la célébration sacramentelle. Le monde sacramentel ne doit jamais devenir un monde séparé du monde réel. Il doit lui donner tout son sens, lui imprimer une orientation nouvelle. C'est le monde tout entier qui doit retrouver, à partir de notre expérience sacramentelle, une transparence aux réalités spirituelles, et notre vie renouvelée du dedans doit tendre à le réorganiser en fonction de ces réalités. Si ceci ne peut se réaliser au moyen de la simple pratique traditionnelle de prier tourné vers l'Orient, il faut y parvenir d'une autre manière. Un agencement de l'édifice qui conduit à l'autel, mais ne s'y arrête pas, qui indique par-delà une perspective cosmique et supra-cosmique est donc très désirable. La forme du bâtiment et sa décoration, comme dans les églises du passé, devra donner à l'autel cette double insertion dans le monde, mais pas de ce monde, conduisant à un autre monde, auquel celui où nous sommes doit être consacré. C'est là que doivent entrer pleinement en jeu les plus hautes possibilités d'un art liturgique vivant, combinant le plan architectural avec l'iconographie liturgique.

Non moins importante est la plasticité que doit conserver l'assemblée du peuple dans une église, pour pouvoir suivre l'orientation suggérée, développer le dynamisme inhérent à l'assemblée liturgique.

Nous en revenons au problème créé par les bancs modernes et, plus généralement, par les sièges de différents genres. Les chrétiens d'Occident ont gardé, au moins jusqu'au XVII^e siècle, l'usage qu'ils avaient en commun avec ceux d'Orient, de rester debout la plus grande partie du temps, ne s'agenouillant sur le sol que pour de courts instants, ne s'asseyant jamais, à l'exception, et pour de courts instants également, des prêtres, des infirmes et des personnes âgées. Aux yeux d'un occidental moderne, ceci peut sembler un fardeau intolérable. Mais, lorsqu'on s'y est habitué, il n'est pas possible de ne pas s'apercevoir combien l'impression de participation intense que l'on ressent toujours dans la liturgie orthodoxe y est liée. Une assemblée assise est presque toujours nécessairement une assemblée passive. Elle n'est pas disposée, de par son attitude, à participer au culte, mais tout au plus à écouter une instruction ou, la plupart du temps, à simplement regarder avec plus ou moins de curiosité un spectacle auquel elle ne participe pas. Même lorsqu'elle s'agenouille pour prier, c'est pour une prière privée et non pas pour une supplication commune. Et comme une assemblée assise chante habituellement mal ou pas du tout, il ne faut pas espérer l'entraîner dans la louange ou l'action de grâce.

Louis Bouyer

Architecture et Liturgie, Paris, Cerf, 1967, p. 83 à 86

Le site liturgique

● *La ritualité baptismale*

La restauration du catéchuménat des adultes (SC 64) et la révision du rite du baptême des adultes (SC 66) ont été, parmi les intuitions de la constitution conciliaire, de celles qui se sont montrées a posteriori les plus prophétiques. On ne mesure pas encore l'impact de la montée en puissance du catéchuménat et de la redécouverte de l'initiation chrétienne, bien au-delà de la seule liturgie, notamment dans les communautés des pays de « vieille chrétienté ». En France, le catéchuménat a déjà profondément inspiré le renouvellement catéchétique, les recherches se multiplient pour intégrer la pastorale sacramentelle, au-delà de la seule initiation chrétienne, dans des « démarches catéchuménales » ; on est à la recherche d'une nouvelle mystagogie... plus ou moins inspirée de la tradition mystagogique historiquement très liée à l'initiation chrétienne. Plus largement, la présence de catéchumènes et de néophytes modifie profondément la manière dont la communauté se situe dans une société marquée à la fois par la sécularisation et le pluralisme religieux.

La célébration du baptême est largement influencée par ces mouvements. Les communautés doivent gérer deux « modèles » : celui, retrouvé, de l'initiation chrétienne des adultes, avec son sommet en termes de liturgie au cours de la vigile pascale, qui retrouve peu à peu un rôle liturgique sommital et peut-être même matriciel ; et celui du baptême des petits enfants, avec le « report » dans le temps de la confirmation et de l'eucharistie. Entre ces deux modèles, la multiplication des demandes et des propositions de baptême, ou de complément d'initiation pour les « recommençants », chez des enfants et des jeunes, place les pasteurs dans un « entre-deux » souvent déroutant pour des équipes encore marquées par les modèles précédents.

Le modèle des petits enfants demeure en effet très présent¹. Mais en même temps, progresse la conscience du caractère unitaire et matriciel de l'initiation chrétienne des adultes, en particulier en termes liturgiques, grâce à l'appropriation progressive des multiples possibilités offertes par le Rituel de l'initiation chrétienne des adultes. L'espace de célébration porte les marques de ces tensions et de ce renouvellement.

1. Il induit une dissociation entre le baptême et les deux autres sacrements, la perte de l'orientation eucharistique de l'initiation, et le flottement du sens de la confirmation, encore très marquée par une affinité supposée avec les difficultés de l'âge de l'adolescence.

Les baptistères hérités de la période préconciliaire étaient conçus pour des baptêmes *quam primum*, et sont souvent à la fois inadaptés à des célébrations qui réunissent des assemblées plus importantes, y compris pour les petits enfants avec leurs familles, et ne sont pas ou peu porteurs du caractère communautaire de la célébration des sacrements soulignée par le Concile². D'où le choix encore très fréquent de dispositifs mobiles, y compris parfois dans des églises neuves, qui n'honorent ni la dignité du baptême, porte d'entrée des sacrements, ni la théologie de SC 7.

Remarquons que dans nos sociétés contemporaines, la conception des églises doit évidemment prendre en compte les exigences liées à la célébration. Mais nous pouvons aussi penser au signe qu'elles donnent en dehors des célébrations : un baptistère fixe de belle facture, bien visible dans la partie proximale d'une église, peut interroger les visiteurs, de plus en plus nombreux, chrétiens ou non, qui entrent dans nos églises pour de multiples raisons, y compris culturelles, en dehors des célébrations. L'aménagement d'une église peut et doit faire signe, y compris pour les nombreux visiteurs, pèlerins ou touristes, qui la fréquentent même en dehors des célébrations.

La grande diversité des espaces hérités interdit de penser une disposition de référence³. Néanmoins une juste articulation de la prise en compte de SC 7 et du nouveau catéchuménal fournit quelques points de repère importants : nos églises post-conciliaires devraient désormais disposer d'un lieu baptismal fixe et digne ; ces lieux baptismaux sont à penser en lien avec la porte... et l'autel⁴, signe de l'orientation fondamentalement eucharistique de l'initiation chrétienne, dans un rapport d'itinéraire signifiant le processus en cours ; enfin moins pour des raisons fonctionnelles que pour signifier l'engendrement ecclésial à la vie de Dieu, les baptistères devraient permettre une véritable célébration communautaire.

La disposition souvent retenue dans des églises contemporaines, par exemple dans l'église paroissiale Notre-Dame-du-Rosaire aux Lilas, avec un baptistère situé dans la partie proximale de la nef, semble un compromis judicieux pour permettre une articulation heureuse des différents visages de l'initiation chrétienne. La réflexion est d'autant plus importante que le mode de célébration du baptême, sacrement de l'entrée dans la communauté des chrétiens, dit beaucoup sur le type d'hospitalité mis en œuvre par les communautés chrétiennes, en particulier parce que ces célébrations

2. SC 28.

3. On peut évoquer par exemple la reconversion souvent heureuse des anciens chœurs canoniaux, bien que situés à l'orient de l'autel, en espaces baptismaux de très grande qualité.

4. En termes de signe, en lien avec le baptême – donc avec le baptistère –, le lieu de la réconciliation sacramentelle devrait être abordé de manière très sérieuse. Quel lieu propre, articulé avec le baptême, pour dire la dimension de la miséricorde dans toute existence chrétienne, après le modèle, probablement daté mais sans successeur assuré, du confessionnal ?

comptent pour beaucoup de membres des familles parmi les très rares contacts avec une communauté célébrante.

● *La ritualité de la Parole*

Le deuxième exemple concerne les célébrations de la Parole de Dieu. Nos lieux de célébration doivent présenter une orientation eucharistique nette en raison de la forme fondamentalement eucharistique de la vie chrétienne. Quel que soit le dispositif retenu, la polarité première de l'espace doit être celle de l'autel. Toutefois, la prise au sérieux de la sacramentalité de la Parole, mais aussi la présence de très nombreuses célébrations de la Parole dans les liturgies actuelles, doivent permettre leur célébration dans un espace qui dit précisément la présence du Christ qui parle à son Église. Cette préoccupation ne concerne pas uniquement les recherches pour des communautés insuffisamment pourvues en prêtres, où des célébrations de la Parole sont proposées quand l'eucharistie ne peut être célébrée; il y a aussi la liturgie des Heures, célébrée dans un nombre croissant de communautés paroissiales, les nombreuses célébrations de la Parole proposées par le Rituel d'initiation chrétienne des adultes, les célébrations de la Parole qui émaillent les nouveaux parcours catéchétiques, et aussi très souvent la célébration de baptêmes et de funérailles chrétiennes, sans eucharistie.

Toutes ces célébrations méritent un lieu de la Parole signifiant et digne, mieux qu'un pupitre à peine détaché de l'autel. Le système « bipolaire » que nous évoquons en première partie permet des célébrations de la Parole qui ont leur véritable consistance, qui ne sont pas des célébrations amputées, ou de second ordre, qui ont un lieu propre dans un espace marquant en même temps l'orientation eucharistique de toute prière chrétienne. Dans ce dispositif, l'autel apparaît moins comme un espace central vide, que comme l'horizon de toute démarche liturgique chrétienne.

Cette réflexion autour de la Parole devrait également aider à retrouver d'autres manières de se tenir *ensemble* dans la liturgie, honorant la dimension corporelle de toute liturgie en contrepoint avec le modèle frontal unique, hérité du XIX^e siècle, devenu un vis-à-vis entre un président et une assemblée alignée sur des rangées de sièges parallèles. Les célébrations de la Parole permettent de penser des dispositifs en vis-à-vis au sein de l'assemblée, traditionnels dans les chœurs monastiques ou canoniaux, ou enveloppants autour du lieu de la Parole, ouverts sur l'autel.

Le même raisonnement peut être conduit autour d'un lieu baptismal: il est également possible d'articuler lieu baptismal et lieu de la Parole. L'ouverture sur l'autel, une fois encore, nous semble nécessaire, pour les raisons que nous avons déjà évoquées. Sans aller jusqu'à des déplacements de toute l'assemblée, il est possible de renouveler les mouvements, notamment en passant du vis-à-vis à une orientation commune, par un quart de tour vers l'autel au moment de la prière du Notre Père par

exemple, ou bien sûr au moment de la prière eucharistique si la liturgie de la Parole débouche effectivement sur la célébration de l'eucharistie. Ces dispositifs permettent de retrouver des manières différentes d'habiter corporellement nos espaces, de manière à la fois profondément liturgique et en consonance avec le désir contemporain de peut-être rompre avec le statisme de nos célébrations hérité du XIX^e siècle.

Gilles Drouin

« Le site liturgique », in JEAN-LOUIS SOULETIE (dir.),
La liturgie, une piété moderne, Paris, Salvator, 2016, p. 118 à 122

Processus d'une mise en œuvre de la commande

Cet article est extrait des Chroniques d'Art sacré n° 77, 2004, p. 6-9

● Note de réflexion d'un architecte

L'aboutissement réussi d'une commande par quiconque souhaite voir réaliser fidèlement ce qu'il en attend, relève de deux facteurs : la qualité explicite du vœu dans sa formulation que l'on nomme « programme » tout d'abord, puis un processus pertinent de sa mise en œuvre.

La commande s'exprime donc sous deux formes complémentaires : un énoncé informel mais exhaustif du contenu matériel voire fonctionnel de l'objet de la commande, et par ailleurs, une incitation indicative de l'esprit qui doit caractériser la réalisation souhaitée.

Mais est-il possible d'énoncer le contenu d'un désir dont la traduction, puis la réalisation qui s'en suivront, seront confiées à d'autres que celui qui l'aura ressenti ? C'est donc une tâche délicate, l'expression écrite du désir de création devant savoir suggérer fidèlement toutes les nuances et tout le contenu de l'espoir manifesté. Mais en l'occurrence, que signifie « création » ?

Créer naît d'abord d'un rêve ; en cerner la consistance avec précision et aboutir à sa traduction par l'écrit, exige de l'analyser sous deux aspects : savoir tout d'abord en extraire le réalisme pour en dégager les exigences utilitaires.

Y introduire ensuite ce que contiennent les sensations « oniriques » perçues : l'idéal imaginaire ressenti dans une spontanéité qui se veut signifiante doit être précieusement traduit dans un programme pour être significatif de l'esprit même de la création.

Si l'analyse du rêve révèle qu'il n'est que chimère, sans capacité d'interprétation concrète, sa traduction formelle sera impossible car utopique.

À l'inverse, si le programme se limite, comme c'est trop fréquemment le cas, à la seule énumération des contingences matérielles sans en évoquer l'esprit, aucune liberté d'imagination ne surgira de la sécheresse d'un programme... « tu m'as cassé mon rêve »... déclare l'enfant que l'on réveille aux nécessités quotidiennes.

Comment alors savoir nourrir le contenu d'un programme pour alimenter les sources

créatrices, idéalistes, imaginatives, propres à traduire ce que contient intégralement le désir de créer ? Comment permettre au transcripteur d'une vision irréaliste et immatérielle de l'évoquer dans une description écrite et volontairement informelle, pour préserver la totale liberté d'expression et d'imagination de l'artiste à partir du programme ? Comment réunir dans ce même programme, de façon complémentaire, les exigences matérielles, notamment du lieu et de la fonction, en les complétant par des incitations d'ordre spirituel ou émotionnel ? Qui peut réussir à promouvoir un tel équilibre ? Certes l'initiateur de la commande est le mieux placé pour imaginer ce qu'il ressent, mais sait-il exprimer clairement ce qu'il perçoit confusément ? Il ne possède pas, sauf cas particulier, l'expérience indispensable pour dialoguer avec les acteurs de la réalisation.

En outre, ces facilités de communication n'existent pas lorsqu'il s'agit d'un concours et la qualité d'expression du programme est alors déterminante pour garantir la fidélité aux souhaits qui y sont énumérés. Par ailleurs, l'auteur de la commande n'est pas toujours seul pour préciser les données d'un « rêve » qui se transforme alors en un vœu collectif ; dans ce cas, l'intervention d'un interprète fédérateur des souhaits ainsi formulés dans la diversité des exigences et des sensibilités est indispensable pour synthétiser et organiser le contenu de la commande, à l'usage du créateur.

Malgré les nombreuses difficultés inhérentes à cet exercice essentiel de la commande, les promesses qui y sont en puissance, dans un énoncé virtuel, représentent un exaltant capital d'espérance.

● *Comment rédiger un programme ?*

Certains imaginent que les éléments d'un programme sont les prémices de l'acte créateur, et ne ressentent pas toujours à sa juste importance le caractère consubstantiel du texte et de sa traduction concrète dans l'œuvre finale.

La formulation explicite et subtile de tous les éléments de la commande est, à égalité, responsable de la qualité de résultat. La commande est l'expression d'un désir intime dont le programme est le menu. Celui qui passe la commande est le premier auteur de la création. Il en est aussi le premier acteur à travers le rôle tenu par un second acteur qui écrit le programme, dresse la liste des besoins matériels et l'assortit de façon suggestive, inspirante du contenu d'un désir premier. Il en informe alors le troisième acteur et auteur de la réalisation concrète du « rêve ». C'est donc le processus d'une œuvre collective née d'une formulation explicite d'un message informel dont le programme est porteur ; il faut d'abord prévoir de l'utilitaire, du fonctionnel, du quantitatif, répondant selon les données diverses de la commande à des besoins bien déterminés dans des conditions étroitement définies. Mais si le programme demeure à ce seul niveau prosaïque, l'imagination ne sera guidée que de façon creuse et molle. Il faut alors amplifier ces données, tenter de les porter, au moins spirituellement, à un degré d'intensité plastique que l'artiste sait fournir à l'aide de ses moyens propres. Cela peut revêtir des aspects multiples : savoir écrire par exemple ce qui domine et ce qui accompagne,

évoquer les caractères d'ambiance et les besoins ressentis à cet égard en termes de gloire, de recueillement, de présence de mystère, de clarté ou de ténèbres, d'intériorité ou d'ouverture ; le programme doit faire naître, selon les cas, ce qui traduit l'émotion, le spirituel, le rationnel, ce que seront les points forts ou l'effacement, les marques de symbole et de simple utilité.

Ce que la musique sait exprimer par des sons, l'architecte dans des espaces et par des formes, les artistes par la pulsation des matières, des couleurs, des jeux avec la lumière, tous ces moyens dirigent le regard et entraînent la pensée, dans des directions et dans des dynamiques adaptées au souhait intuitif de la commande. L'art possède cette propriété merveilleuse d'être, à travers ceux qui le pratiquent l'interprète compréhensif car adaptable à toutes volontés sous-jacentes pour ajouter à l'utilitaire, la sublimation des lieux ou des sujets traités.

Riches de tous ces moyens d'expression, l'architecte, le peintre, le sculpteur, le verrier (qui possède le merveilleux talent de jouer avec la lumière) possèdent des recettes pour faire naître l'esprit du lieu. Mais seul le programme leur permettra de choisir les circonstances de leur mise en œuvre pour y faire surgir l'esprit.

***« Le but du monde est le développement de l'esprit
et la première condition de l'esprit, c'est sa fidélité » (Renan).***

Comment alors, dans la fidélité au « rêve », faire paraître cet esprit dans les données indicatives du programme ? Si l'on s'interdit, à juste titre, d'imposer à l'artiste les moyens de son art, de son traitement, de son expression, on doit en revanche lui fournir le cadre général où son inspiration s'exprimera en toute liberté.

● *Les obstacles et les contraintes*

Le processus de la commande peut rarement éviter leur rencontre et c'est un déroulement qui doit être pris au sérieux et ne jamais entraîner le découragement. Non seulement les contraintes canalisent la recherche, mais parfois même la stimulent. Plusieurs obstacles peuvent en effet se dresser lors de la progression des phases conduisant à la création.

Le premier, déjà précédemment cité, peut naître de la multiplicité des sensibilités lors des choix du contenu de la commande. Dans ce cas, il faut éviter la résignation au pâle compromis ; la réussite est, au contraire, liée à l'expression d'une ardente volonté collective qui dépasse les conflits nés de sensibilités diverses pour oser le dépassement des jugements restrictifs. Le dialogue, les échanges permettent d'aboutir à un enrichissement mutuel obtenu d'ailleurs par les effets fructueux d'une pédagogie nécessaire... Des contacts avec des artistes peuvent, à cet égard, être bénéfiques. Néanmoins il faut être prudent dans les modalités d'écoute des donneurs d'avis : cette catégorie d'intervenants à des titres divers pour conseiller sur le contenu de la commande ou sur le

choix de ceux qui y participent doit faire l'objet des précautions suivantes : si l'appel à leur expérience intervient trop tardivement ou en ordre dispersé, les risques de divergences dans l'expression des avis font courir le danger décevant de créer l'incertitude, le choix d'un compromis prudent, parfois même l'abandon. S'ils sont associés suffisamment tôt, principalement lorsqu'un programme s'élabore, les chances de réussite sont accrues car elles permettent l'obtention des capacités créatrices fournies par des témoins porteurs d'expérience dont les suggestions enrichissent.

Un deuxième obstacle, et non des moindres par l'importance décisive de son franchissement pertinent, se produit lorsqu'il faut choisir celui qui, pourvu du programme, se verra chargé de le réaliser.

Lorsque l'artiste est librement choisi, c'est, en général en fonction de sa personnalité fondée, bien entendu, sur la connaissance éclairée de son talent, adapté à l'esprit de la commande; dans ce cas, la seule connivence relationnelle n'est pas la meilleure garantie d'un choix pertinent. Le « coup de foudre » ressenti par l'artiste mis en présence du sujet à traiter est le meilleur indice de réussite. Cela doit faire l'objet d'entretiens répétés pour percevoir l'adéquation avec le « rêve » vécu dans la commande.

Mais si le choix de l'artiste résulte d'une mise au concours, le principe même de la confiance réciproque ne se manifeste plus. En outre, les règles actuelles observées dans les concours publics interdisent la prise de contacts directs du concurrent avec le jury, notamment lors des explications fournies dans la présentation des œuvres. En conséquence, si la sélection des admis à concourir ne résulte que d'un choix parmi des références confirmées, elle ne permet nullement d'apprécier, à travers des échanges souhaitables, les réactions d'un candidat face au programme. Le concours aboutit alors à une rencontre autour d'une expression écrite qui se traduit concrètement dans sa forme et son esprit, mais qui ne se discute plus : c'est à prendre ou à laisser. Dans le projet retenu, le lauréat jouit d'ailleurs d'une liberté qui dépasse de loin celle dont il aurait pu bénéficier au service du dialogue entretenu à la faveur d'un choix direct. Sa victoire au concours lui affirme la validité d'une proposition qui lie d'une certaine façon le maître d'ouvrage à son propre choix.

● *Que conclure sur le processus de la commande ainsi décrit ?*

La réflexion qui précède est le fruit d'une expérience d'architecte. Elle se fonde sur des résultats recueillis lors d'étapes successives vécues à de nombreuses reprises depuis le rêve initial jusqu'à sa concrétisation. Elle aboutit aux constatations suivantes :

► Quiconque souhaite vivre l'aventure de la commande et de sa réalisation dans un parcours harmonieux et fécond doit se préoccuper très tôt du souci artistique, reliant intimement le spirituel et l'esthétique aux exigences utilitaires qui en sont ainsi sublimées et créatrices d'un esprit du lieu. L'accès à cette harmonie dépend en grande

partie de la disposition intérieure qui habite les auteurs, parfois nombreux, du libellé de la commande.

- ▶ La concertation y est enrichissante par la pédagogie qui peut en résulter. Elle doit aboutir à une reconnaissance mutuelle des partenaires vers un but unanimement accepté, aussi bien dans sa formulation du programme que dans le choix délicat de l'artiste qui le réalisera.
- ▶ Une fois ce stade dépassé, la liberté totale de l'artiste doit être rigoureusement respectée. C'est un pari : il faut l'oser.

Certes, cette réflexion peut être discutée: il serait enrichissant d'en recueillir de semblables de la part des autres acteurs de la commande ayant vécu cette exaltante aventure des modalités de la création.

Yves Boiret

Les lieux du baptême

Cet article est extrait des Chroniques d'Art sacré n° 44, 1995, p. 9-13

● *Éléments de réflexion théologique et pastorale*

Le décalage, voire le fossé, qui existe entre ce que la théologie affirme du sacrement de baptême et ce que donne à voir le lieu où se déroule l'acte baptismal est patent. Le cas extrême est celui où n'est même pas prévue de cuve baptismale : on emploie simplement une sorte de petite cuvette destinée à recevoir les quelques gouttes d'eau qui, à partir d'un petit pot évoquant le pot de crème dont on se sert pour le petit déjeuner, sont parcimonieusement versées sur la tête de l'enfant... On progresse un peu lorsque l'on dispose d'une cuve, à une double condition toutefois : qu'elle soit faite d'un matériau relativement noble, et qu'elle soit au moins à demi remplie d'eau.

Cependant, chacun sent bien que même ce cas est loin d'être idéal : il s'agit souvent d'une ex-bassine à confiture en cuivre que l'on manipule sans plus de respect que les registres de baptême ou le magnétophone...

On a fait beaucoup d'efforts pour améliorer la qualité esthétique des lieux et des objets en ce qui concerne l'eucharistie. Pourquoi ne ferait-on pas preuve d'autant d'imagination en ce qui concerne les lieux et les objets du baptême ? La présente réflexion voudrait aider les confrères prêtres ainsi que les laïcs responsables d'équipes de baptême ou de liturgie à quelques prises de conscience.

● *La liturgie : un tissu de symboles*

On le sait : la liturgie est prioritairement affaire de symboles, c'est-à-dire (pour nous limiter à ce seul aspect parmi bien d'autres) d'éléments qui représentent le réel, au sens où ils le «présentifient», non certes physiquement (porter atteinte au crucifix accroché au mur n'empêchera pas l'Église de vivre), mais symboliquement précisément (porter atteinte à ce crucifix peut être vécu comme un sacrilège intolérable par les chrétiens). Le geste du ministre qui baptise est le symbole qui représente le geste de Dieu même ; le moindre échantillon de la Bible dans la liturgie de la Parole (le Jourdain, le désert, Moïse, le Temple de Jérusalem...) concentre symboliquement en lui des pans entiers de l'histoire d'Israël et de sa réinterprétation chré-

tienne; le vêtement liturgique du prêtre situe celui-ci sur une autre scène que celle de la vie quotidienne; l'adresse « le Seigneur soit avec vous » cristallise des siècles de tradition liturgique; la coupe contenant « le sang du Christ » a une fonction symbolique tout autre que la simple fonctionnalité utilitaire d'un verre à boire; plus simplement encore, le ton de voix que l'on adopte dans la liturgie n'est pas celui que l'on emploie dans la rue ou dans une grande salle de cours. Tous ces symboles, visuels, auditifs, tactiles..., de la liturgie, ont à trouver une certaine justesse, laquelle se tient entre, d'un côté, la dérive de type fonctionnel (le lecteur lit le récit de la traversée du Jourdain comme il le ferait dans une salle de cours pour être sûr d'être bien compris; la coupe eucharistique est à la limite du simple ustensile qui sert à boire...) et, de l'autre, la dérive de type esthétique (la coupe eucharistique est tellement devenue un « bel objet » que l'on ne voit même plus qu'elle doit aussi servir à boire; le ton de voix du prêtre est tellement « liturgique » qu'il a pris une « rondeur » ou une « onctuosité » quasi angélique...)

● *La symbolique des lieux du baptême*

L'espace parle

Parmi les multiples symboles qui tissent l'ensemble de la liturgie, les lieux ont leur importance. C'est l'évidence même: une église catholique ne dit pas la même chose qu'un temple protestant; un édifice roman dit autre chose qu'une église baroque.

L'espace parle, que ce soit par son architecture, par ses volumes, par son histoire, par les objets qui, en interaction, le composent comme espace « sacré ». Il parle même tellement que le simple fait d'entrer dans une église impose un comportement autre que celui que l'on a dans la rue d'où l'on vient: le corps entre en composition avec ce lieu sacré. En outre, cet espace « informe », au sens aristotélicien de ce terme, la communication qui s'y effectue. Il a en effet une incidence immédiate sur l'émetteur, et cela aussi bien du côté du contenu du message transmis (celui d'une homélie n'est pas le même selon qu'elle est « prononcée » dans une église ou « faite » dans une salle ordinaire), que du côté de sa forme (ton de voix, rythme, style). Il a également une incidence sur les récepteurs qui y entendent « ce-qui-convient-dans-une-liturgie », au risque d'ailleurs de n'y entendre que la « musique » habituelle au détriment des « paroles »...

Un espace à la hauteur du mystère

La première finalité de l'espace et des objets du baptême est d'introduire dans le mystère du baptême. Or, il est grand ce mystère! Il suffit de rappeler à ce sujet la ferveur révérencielle des propos tenus par les Pères dans leurs catéchèses prébaptismales ou leurs catéchèses mystagogiques. Les Médiévaux eux-mêmes n'avaient pas oublié cela – même si la pratique générale du pédobaptisme ne favorisait plus guère les

émerveillements de l'époque antique – : ne regardaient-ils pas le baptême et l'eucharistie comme les deux « sacrements principaux » ? En toute hypothèse, quoi qu'il en soit des contraintes qu'exercent concrètement la disposition des églises et les habitudes prises, on est en droit de demander, voire d'exiger, que le lieu et les objets du baptême soient dignes de la grandeur du mystère que l'on y célèbre. On ne peut en tout cas se satisfaire de la situation présente : comment un espace baptismal plus ou moins improvisé, composé d'une sorte de bric à brac d'objets inesthétiques, pourrait-il faire prendre au sérieux ce qui s'y déroule ? « Occidentaux » que nous sommes, nous croyons naïvement que nos discours pourront suppléer à ces défauts. Certes, les discours tenus lors de la célébration du baptême ont leur importance. Mais on oublie ce que l'anthropologie contemporaine ne cesse de dire, à savoir que, dans le domaine rituel, ce ne sont pas d'abord les « signifiés » (les idées) qui parlent, mais bien, que nous le voulions ou non, les « signifiants », c'est-à-dire ce qui est donné à voir, à sentir, à goûter, à toucher... La première manière de faire saisir la grandeur du mystère baptismal, c'est de le célébrer dans un lieu qui soit digne !

Parmi les diverses dimensions de ce mystère, tel qu'il est théoriquement et spirituellement compris par l'Église, les lieux baptismaux ont notamment à manifester visiblement :

- ▶ que le baptême est un acte ecclésial, communautaire. L'espace baptismal ne saurait donc être situé dans un obscur recoin d'église évoquant une cérémonie toute « privée » ;
- ▶ qu'il constitue la porte d'entrée dans l'Église. De ce point de vue, on conçoit que les fonts baptismaux aient souvent été placés vers l'entrée de l'église ;
- ▶ qu'il est une source d'eau vive qui régénère celui qui le reçoit (*cf.* Jn 3). Sous cet aspect, il convient que la cuve baptismale soit à peu près remplie d'eau avant le baptême ;
- ▶ qu'il effectue un « passage », avec le Christ, du « vieil homme » (le premier Adam dominé par un esprit d'« esclave ») à « l'homme nouveau », c'est-à-dire à un statut de fils adoptif dans le Fils unique par l'Esprit. Le mystère pascal, centré sur la croix et sur la résurrection, devrait pouvoir être symbolisé de quelque manière sur le plan visuel ;
- ▶ qu'il fait entrer dans la communion de vie avec Dieu, communion qui constitue déjà les prémices de la vie éternelle. Les décorations murales de certains anciens baptistères évoquant le « paradis » retrouvé sont significatifs de cette dimension eschatologique ;
- ▶ que, comme élément d'un ensemble appelé « initiation », il est tendu vers son « achèvement » par la confirmation et, à travers elle, vers son sommet qu'est la participation eucharistique au corps et au sang du Christ. Le saint-chrême pour l'onction post-baptismale demande donc à être mis en valeur, et la démarche vers l'autel ensuite doit pouvoir être significative.

Des objections...

J'entends l'objection : « Tout cela est théoriquement très bien ; mais, dans la pratique, je voudrais bien vous y voir... »

À ce confrère surchargé et inquiet, je voudrais simplement dire : « La première manière de faire saisir la grandeur du mystère baptismal, c'est de le célébrer dans un lieu qui soit digne. » Et j'ajouterais : « Cela aussi appartient à l'évangélisation. Ce chemin, que l'on peut qualifier d' "esthétique" est, pour bien des gens, le moyen le plus concret de s'ouvrir à la grandeur du mystère du Christ. » Pourquoi ? Parce qu'il s'adresse moins à la raison (même si celle-ci doit aussi avoir sa place, surtout par les temps qui courent...) qu'au désir. Il peut permettre de raviver le désir de Dieu (« mon âme a soif du Dieu vivant... ») sans lequel la mise en route à la suite du Christ est impossible...

● *Faire avec les contraintes*

Comment faire concrètement ? Il n'existe évidemment pas de réponses qui vaudraient toujours et en tout lieu. On peut cependant donner quelques repères majeurs permettant, face aux contraintes locales, de hiérarchiser les difficultés et de dépasser certaines d'entre elles.

Espace-mémoire et espace-célébration

L'espace baptismal a une double fonction, de mémoire et de célébration. Évidemment, l'idéal est de réunir les deux, mais cela ne s'avère pas toujours possible. La première est assurée par un espace réservé, lequel mérite alors le nom de baptistère : un bel espace autour de la cuve baptismale (les fonts baptismaux) et du cerge pascal, orné de symboles baptismaux traditionnels, sous mode de fresques murales ou de tableaux ou panneaux peints, représentant la croix glorieuse, le cerf altéré en quête d'eau vive, le jardin d'Éden (le paradis retrouvé), le Christ bon pasteur, l'eau vive et l'Esprit, le poisson (ichtus), la vigne, la figure de Jean Baptiste, le baptême du Christ dans le Jourdain... Ce baptistère rappelle à chacun le mystère de son entrée dans l'Église et dans la communion de vie avec Dieu. Il peut être situé au fond de l'église, dans une chapelle latérale, etc., en tout cas dans un lieu qui, si possible, soit suffisamment à distance du chœur où se trouve l'autel, et devant lui, pour pouvoir manifester que le baptême marque l'entrée dans l'Église.

Quant à sa seconde fonction, l'espace baptismal peut être provisoire. Aujourd'hui en tout cas, les chrétiens supporteraient mal que les baptêmes aient lieu dans l'espace-mémoire que l'on vient de décrire si celui-ci ne peut accueillir qu'un trop petit nombre de personnes et ne permet pas de participer commodément, notamment par la vue, à ce qui se passe.

On peut alors imaginer de créer un espace provisoire proche du chœur, qui serait délimité symboliquement par quelques panneaux ornés de motifs baptismaux (éventuellement les éléments décoratifs déplaçables qui se trouvent dans l'espace-mémoire) : les architectes d'intérieur ont beaucoup de savoir-faire pour ce genre de choses. Pour les célébrations de baptêmes difficiles à réaliser au baptistère (notamment lorsqu'il y a

plusieurs baptêmes), on y placerait soit la cuve du baptistère, si elle est transportable, soit une autre cuve. En ce dernier cas il serait bon, après l'écoute de la Parole, d'apporter en procession, à partir du baptistère, l'eau, le saint-chrême et le cierge pascal; on marquerait ainsi le lien de cet espace baptismal provisoire avec l'espace fixe du baptistère.

Le mobile et l'immobile

Ce que l'on vient de suggérer requiert la mobilité d'un certain nombre d'objets. Certes, idéalement, la cuve baptismale devrait être inamovible. Concrètement pourtant, elle demande fréquemment à pouvoir être déplacée. Comment concilier ces deux exigences contradictoires? Par la voie du symbole. Un objet en effet peut être déplaçable tout en ayant une consistance qui évoque l'inamovibilité. Cela tendra à être le cas dès lors, par exemple, que la cuve baptismale est posée sur un socle adéquat et non pas sur une simple table. Que la cuve soit suffisamment lourde, qu'elle soit faite de pierre ou d'un matériau noble et beau, et qu'elle repose sur un socle qui lui convient et qui en soit dissociable, et voilà que deux personnes peuvent transporter socle et cuve sans que l'ensemble ait l'allure d'un vulgaire ustensile. L'objet vaut alors son pesant de mystère. C'est cela l'essentiel. Ajoutons cependant que la cuve doit être assez grande pour rendre possibles des baptêmes autrement que par ablution: baptêmes de bébés par immersion, prioritairement recommandés par le rituel parce qu'« ils signifient plus clairement la participation à la mort et à la résurrection du Christ » (Prélim., n° 22) (l'expérience montre que lorsque cela est bien fait, on n'a plus envie de revenir à l'ablution), ou baptêmes d'adultes ou d'enfants d'âge scolaire par plongée de la tête dans l'eau (Rituel du baptême des enfants d'âge scolaire, n° 112).

Un peu d'imagination et un peu d'argent devraient suffire dans bien des cas pour aller dans le sens indiqué. Si l'on expose à l'équipe paroissiale de préparation aux baptêmes les données de ce genre de problème et ses motivations théologiques et pastorales, on sera surpris de l'imagination créatrice des participants. Mais c'est aussi toute la paroisse qu'il faudrait sensibiliser à cette affaire: une belle occasion de proposer une soirée de réflexion sur le mystère du baptême, de (faire) rédiger un article sur ce sujet dans le bulletin paroissial ou de faire une homélie sur ce thème...

L'espace du baptême et des lieux pour le baptême

L'espace de baptême dont on vient de parler n'est pas le seul lieu utilisé durant la célébration des baptêmes. Le rituel prévoit en effet une progression symbolique. L'idéal serait quatre lieux: l'entrée de l'église, le lieu de la Parole, le lieu du baptême et la table eucharistique. Concrètement, le lieu de la Parole coïncide plus ou moins avec celui du baptême. On peut marquer cependant symboliquement quelque distance en plaçant un beau pupitre avec un lectionnaire qui ait suffisamment de volume un peu en avant de l'espace baptismal proprement dit. On a alors trois lieux principaux:

- ▶ L'accueil dans l'Église-Peuple de Dieu trouve symboliquement sa place adéquate à l'entrée de l'église-bâtiment. Il est des cas où cela est impossible, par exemple lorsque ce lieu est trop exigu et occupé par des bancs ou rangées de chaises inamovibles. Mais on peut fréquemment le faire : ici encore, bien des objections tomberaient si l'on y réfléchissait avec l'équipe-baptême.
- ▶ On processionne ensuite, en chantant (un psaume, par exemple), vers le lieu de la Parole et du baptême.
- ▶ Après le baptême, les parents avec l'enfant et les parrains-marraines se regroupent en demi-cercle autour de l'autel. Ce troisième lieu est important : on va du baptême à l'eucharistie. N'oublions pas saint Thomas : « Du fait que les enfants sont baptisés, ils sont ordonnés par l'Église (per ecclesiam) à l'eucharistie. Et de même qu'ils croient par la foi de l'Église, par son intention ils désirent l'eucharistie et en reçoivent la réalité » (III, q. 73, a. 3.). Si donc les petits enfants ne communient pas (plus depuis la fin du premier millénaire en Occident) sacramentellement, ils communient spirituellement par l'intention qu'a la Mère Église de les porter jusqu'à la table eucharistique ! Voilà pourquoi il est bon qu'il existe une certaine distance entre l'espace baptismal et la table eucharistique. Si, pour les raisons pratiques que l'on devine, cette distance est physiquement faible, elle peut être symboliquement forte, du simple fait que les parents et parrains-marraines pénètrent alors dans l'espace-chœur et gravissent quelques marches.

Ces quelques suggestions théologiques et pastorales sur les lieux du baptême sont habitées par une double conviction : les lieux du baptême en France, dans la majorité des cas, ne font pas le poids, loin s'en faut, par rapport au mystère que l'on y célèbre ; il est toujours possible de faire mieux. Les progrès à faire requièrent deux conditions : d'abord, que l'on redécouvre théologiquement et spirituellement la grandeur du mystère baptismal ; ensuite, que l'on mette une équipe dans le coup pour imaginer et (faire) réaliser ce qui convient : l'équipe de préparation au baptême et les « artistes » du lieu ; sans oublier, bien entendu, la commission diocésaine d'Art sacré qui pourrait bien avoir quelques conseils judicieux à fournir !

P. Louis-Marie Chauvet

Professeur émérite à l'Institut catholique de Paris
Paroisse d'Eaubonne (diocèse de Pontoise)

Quels lieux pour les confessions individuelles ?

Cet article est extrait des Chroniques d'Art Sacré n° 52, 1997, p. 17-18.

On lit dans le rituel français pour le sacrement de la réconciliation : « On assurera aux personnes qui viennent la liberté d'aller soit au confessionnal, soit dans un local offrant la possibilité de s'asseoir et permettant un dialogue plus facile entre le pénitent et le prêtre. » Le confessionnal, inventé au XVI^e siècle par saint Charles Borromée, demeure encore pour certains chrétiens, assez rares désormais il est vrai, le lieu souhaité, voire revendiqué, pour leur confession. Du point de vue pastoral on aurait tort de refuser cette demande : on ne transforme pas les conduites rituelles simplement par des discours théologiques, même si ceux-ci peuvent y aider.

Néanmoins, il est clair que le confessionnal n'est plus le lieu adéquat pour la plupart des pénitents : ceux-ci non seulement préfèrent, mais requièrent un lieu plus adapté, qui permette aisément le dialogue. La pastorale est nettement allée dans ce sens depuis deux décennies. Seulement, on peut se demander si, pour remédier aux inconvénients « ritualistes » du confessionnal qui favorisait une conduite relativement formaliste, on n'est pas tombé dans un excès « fonctionnaliste » qui induit plutôt une conduite touchant davantage à l'entretien spirituel qu'au sacrement lui-même. Or il ne faut pas oublier que les pénitents n'ont pas nécessairement le désir d'entretenir un dialogue assez long avec le prêtre : leur confession peut être authentiquement chrétienne, tout en étant brève ; il convient de veiller à ne pas contraindre les personnes à une sorte de « direction de conscience ».

Le local devrait en fait pouvoir répondre à deux fonctions, liées à deux types différents de demande : d'une part, les demandes d'entretien avec un prêtre (ou un laïc investi de cette charge), que ce soit pour pouvoir simplement parler avec lui ou, de manière plus précise, pour un accompagnement spirituel ; d'autre part, les demandes de sacrement. Par rapport aux premières, une table et deux sièges peuvent suffire : l'accueillant et l'accueilli peuvent alors échanger aisément en se faisant éventuellement face. En revanche, pour la demande sacramentelle, même accompagnée d'un bref dialogue spirituel, une telle disposition est insuffisante. La personne qui demande le sacrement du pardon est en droit d'attendre du prêtre qu'il lui offre le choix entre une chaise ou un prie-Dieu et qu'il ne se positionne pas directement en face d'elle – ce qui peut être éprouvé comme gênant.

La fonction sacramentelle incite donc à réfléchir à un aménagement adéquat du local. Ce lieu devrait répondre au moins à trois critères. Le premier est tout simplement humain : le lieu doit être suffisamment intime et discret pour que les personnes s'y sentent à l'aise. Le second est d'ordre religieux : le local doit être suffisamment beau pour offrir un climat autre que celui d'un simple bureau de type administratif. Le troisième est proprement chrétien : il doit évoquer symboliquement le Dieu riche en miséricorde révélé en Jésus.

La prise en compte de ce dernier critère requiert qu'au moins un endroit du local soit aménagé pour que quelque chose de la présence de Dieu y soit manifesté, et que prêtre et pénitent puissent s'y positionner commodément de biais et non de face, orientés vers un objet qui leur rappelle que, même s'ils sont dans une situation dissymétrique, ils sont tous deux sous l'instance du Tiers divin. C'est à Dieu que le pécheur, à travers le ministre, confesse ses fautes ; c'est de Dieu que, à travers ce dernier, il reçoit le pardon. La référence symbolique ou sacramentelle au Dieu du pardon devrait donc d'emblée être manifestée : un cierge ou une bougie, allumés près d'une Bible posée sur un pupitre ou sur un coussin, ou près d'une image (icône du Christ, Retour de l'enfant prodigue de Rembrandt...) ou d'un beau crucifix, ainsi qu'un éclairage évitant une lumière violente, peuvent suffire à créer le climat spirituel souhaitable. Bien entendu, on peut également penser à décorer le local de quelques tableaux religieux, dont le sujet pourrait être notamment pénitentiel ou baptismal.

Certaines paroisses ont un oratoire : ce type de lieu répond en général aux trois qualités précédentes et paraît donc assez adéquat. Faute de local approprié, des prêtres accueillent les personnes pour le sacrement dans un endroit de l'église. Pourquoi pas ? Il leur revient simplement de veiller aux trois critères évoqués ci-dessus. Par exemple, offrir aux pénitents de s'asseoir dans n'importe quel banc de l'église ne répond pas au critère de discrétion : même si l'on est suffisamment éloigné d'autres personnes présentes dans l'église pour éviter le sentiment désagréable de pouvoir être entendu, on baigne dans un volume architectural si vaste qu'il est difficile d'être porté à livrer des choses intimes ; qu'on le veuille ou non, la symbolique spatiale s'oppose alors à la symbolique que requiert la confiance. Il convient donc de choisir judicieusement l'endroit : un coin de l'église peut convenir, à condition qu'il soit quelque peu aménagé comme indiqué ci-dessus.

Certaines églises possèdent une chapelle avec un baptistère. Ce lieu, qu'il soit effectivement utilisé pour les baptêmes ou non (en raison de son exiguïté), pourrait assez facilement être aménagé comme la chapelle pour les confessions individuelles : on sait le lien fondamental qui existe entre les sacrements du baptême et de la réconciliation. Ce même type de chapelle de réconciliation ne pourrait-il pas d'ailleurs appartenir au cahier des charges fourni aux architectes quand l'on projette la construction d'églises nouvelles ?

On ne peut évoquer le lieu et les objets sans mentionner la tenue du prêtre. Celle-ci a également son importance. Habituellement, quel que soit le lieu où est célébré le

sacrement du pardon, le ministre revêt l'aube et l'étole. Il arrive parfois que, pour des raisons pratiques, il lui soit difficile de revêtir l'aube. En ce cas, passer l'étole sur le costume (ou sur le pull) est très inesthétique et peut même être éprouvé comme une confusion de codes choquante; il faudrait trouver alors le « petit quelque chose » qui marquerait le rôle de ministre qu'il est appelé à tenir.

P. Louis-Marie Chauvet,

Professeur émérite à l'Institut catholique de Paris,
Paroisse d'Eaubonne (diocèse de Pontoise)

Table des matières

- *Préface* par Mgr Sylvain Bataille 3
- *Introduction* par Maud de Beauchesne 4
- *L'art de la commande d'une église
ou d'un oratoire* 6
 - *Principes généraux sur l'espace liturgique* 6
 - *Points de repères pour commander la construction
d'une église ou d'un oratoire* 8
- *Les composants des églises
paroissiales et oratoires* 13
- *Différents types de plans* 14
 - *Sans déplacement de l'assemblée* 15
 - *Avec déplacement de l'assemblée* 19
- *La cuve baptismale :
sa place dans les églises* 20
- *Propositions de dimensions
du mobilier liturgique* 21

● Annexes	23
■ Quelques églises et oratoires dont s'inspirent les plans	23
■ Quelques emplacements de cuves baptismales	28
■ Le mystère de l'Église	35
■ Présentation générale du Missel romain	38
■ Rituel du baptême des petits enfants	43
■ Rituel de la dédicace	45
■ Une assemblée en marche vers le Royaume de Dieu <i>Louis Bouyer</i>	46
■ Le site liturgique <i>Gilles Drouin</i>	48
■ Processus d'une mise en œuvre de la commande <i>Yves Boiret</i>	52
■ Les lieux du baptême <i>Louis-Marie Chauvet</i>	57
■ Quels lieux pour les confessions individuelles ? <i>Louis-Marie Chauvet</i>	63

Retrouvez toutes les fiches pratiques de la collection « **Faire vivre notre patrimoine religieux** » sur le site des EGPR (etatsgenerauxdupatrimoine religieux.fr) : elles sont régulièrement mises à jour et librement téléchargeables.



Fiches parues

- ▶ *L'art de la commande*
- ▶ *Accueillir des tournages de fiction au sein de bâtiments culturels*
- ▶ *Guide du mécénat du patrimoine religieux* (existe aussi en version imprimée)

Fiches à paraître

- ▶ *L'éclairage dans les églises*
- ▶ *Les usages compatibles*

Conception graphique, maquette & mise en pages • Cléo Ragasol

*Cette fiche a été publiée en janvier 2025
par l'Union des associations diocésaines de France.*



C'était un des objectifs des États généraux du Patrimoine religieux, initiés par l'Église de France en septembre 2023 : publier des fiches pratiques pour aider les acteurs du patrimoine religieux à le valoriser.

Elles sont désormais à la disposition de tous ceux qui sont soucieux de sa préservation, de son enrichissement et de sa transmission, en un mot : de sa vie !